

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03962

Numéro SIREN : 440 294 510

Nom ou dénomination : SAGEMCOM BROADBAND SAS

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2022 sous le numéro de dépôt 12406

SAGEMCOM BROADBAND SAS

Société par actions simplifiée

250 route de l'Empereur

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SAGEMCOM BROADBAND SAS

Société par actions simplifiée

250 route de l'Empereur

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société SAGEMCOM BROADBAND SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGEMCOM BROADBAND SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des engagements retraite à compter du 1er janvier 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le paragraphe 1.5 de la note 1 de l'annexe exposant les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des valeurs d'inventaire des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses et les données retenues pour déterminer la valeur d'utilité de ces titres et à vérifier les calculs effectués.

- Le fait que votre Société constitue des dépréciations sur les actifs immobilisés, les stocks et les créances clients, ainsi que des provisions pour risques et charges liées aux garanties sur produits données aux clients, telles que décrites respectivement dans les paragraphes 1.2, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8 et 1.12 de la note 1 de l'annexe. Nous avons procédé le cas échéant, à l'appréciation des hypothèses, des données et des modèles de calcul utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Bénédicte SABADIE



SAGEMCOM BROADBAND SAS
COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN Sagemcom Broadband SAS AU 31 DECEMBRE 2021

en milliers d'euros

A C T I F	Brut	Amortissements provisions à déduire	Net	31/12/2020	P A S S I F	31-déc-21	31-déc-20
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles :					Capital (dont versé) : 58 251	58 251	58 251
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	22 568	22 123	445	392			
. Frais de recherche et développement	63 825	51 690	12 134	10 804			
. Fonds de Commerce	59 727		59 727	59 727			
. Immobilisations en cours	18 134		18 134	17 879	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
ST	164 254	73 813	90 440	88 802	Ecart de réévaluation	0	0
Immobilisations corporelles :					Réserves :		
. Terrains	-	-	-	-	. Réserve légale	5 825	5 825
. Constructions	-	-	-	-	. Réserves réglementées	0	0
. Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 031	32 980	7 051	4 574	. Autres réserves	26 700	27 035
. Autres immobilisations corporelles	13 878	12 609	1 269	1 172	Report à nouveau	825	
. Immobilisations en cours	1 913		1 913	3 227	Résultat de l'exercice	71 420	63 116
. Avances et acomptes	-		-	-	Acompte sur Dividendes en Instance d'Affectation		
ST	55 822	45 589	10 233	8 973	Provisions réglementées	1 711	1 339
Immobilisations financières :							
. Participations	185 502	67 096	118 406	118 286	TOTAL I	164 732	155 567
. Créances rattachées à des participations	-		-	-	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
. Autres titres immobilisés	-		-	-	Provisions pour risques	14 278	15 468
. Prêts	-		-	-	Provisions pour charges	24 070	22 171
. Autres immobilisations financières	4 776		4 776	5 951			
ST	190 279	67 096	123 182	124 237			
TOTAL I	410 354	186 498	223 856	222 012	TOTAL II	38 348	37 639
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours :					DETTES		
. Matières premières et autres approvisionnements	8 287	422	7 865	1 799	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. En-cours de production	-	-	-	-	Emprunts et dettes financières divers	89	276
. Produits intermédiaires et finis	26 297	1 107	25 190	12 679	Comptes de Trésorerie financiers Groupe	71 334	35 716
ST	34 584	1 529	33 055	14 478	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	215	215
Avances et acomptes versés sur commandes	112		112	15	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 513	466 719
Créances :					Dettes fiscales et sociales	26 420	28 272
. Créances clients et comptes rattachés	288 204	465	287 739	162 419	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 244	1 608
. Autres	14 484		14 484	12 377	Autres dettes	25 384	25 598
Comptes de Trésorerie financiers Groupe	104 629		104 629	110 531	Produits constatés d'avance	288	2 588
Valeurs mobilières de placement :	-		-	-			
. Actions propres	-		-	-	TOTAL III	690 486	560 991
. Autres titres	61 013		61 013	61 000			
Disponibilités	160 014		160 014	165 706			
Charges constatées d'avance	8 654		8 654	5 662			
TOTAL II	671 694	1 994	669 699	532 188			
Ecart de conversion actif (III)	90		90	31	Ecart de conversion passif (IV)	79	35
TOTAL GENERAL	1 082 138	188 493	893 645	754 231	TOTAL GENERAL	893 645	754 231

SAGEMCOM BROADBAND SAS
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

en milliers d'euros

	31/12/2021	31/12/2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 708 178	1 501 940
dont à l'international : 1 252 740		
Production stockée	11 377	(4 355)
Production immobilisée	16 009	12 958
PRODUCTION	1 735 564	1 510 543
Achats de matières premières et autres approvisionnements	959 999	805 191
Variation de stock	(5 747)	1 618
Autres achats et charges externes	585 455	485 710
CONSOMMATION	1 539 707	1 292 519
VALEUR AJOUTEE	195 857	218 024
Subventions d'exploitation	10	0
Impôts, taxes et versements assimilés	(5 711)	(6 800)
Salaires et traitements	(36 631)	(35 884)
Charges sociales	(19 759)	(19 037)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	133 767	156 302
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	11 767	9 563
Autres produits de change sur dettes & créances commerciales	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	(19 440)	(18 495)
Sur immobilisations : dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions	(111)	(529)
Pour risques et charges : dotations aux provisions	(6 634)	(6 301)
Autres charges	(69 846)	(79 612)
Autres charges de change sur dettes & créances commerciales	(1 195)	(7 222)
RESULTAT D'EXPLOITATION	48 307	53 707
Produits financiers :		
De participations	34 621	45 529
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	1 392	2 016
Reprises sur provisions et transferts de charges	18	971
Différences positives de change	1 613	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	1
	37 645	48 517
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	897	59
Intérêts et charges assimilées	3 456	3 701
Différences négatives de change	0	940
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	4 354	4 700
RESULTAT FINANCIER	33 291	43 817
RESULTAT COURANT avant impôts	81 598	97 525
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	115	29
Sur opérations en capital	88	77
Reprises sur provisions et transferts de charges	355	1 400
	557	1 505
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	0	19 648
Sur opérations en capital	89	69
Dotations aux amortissements et aux provisions	777	5 429
	867	25 146
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(309)	(23 641)
Participation des salariés	(3 390)	(2 317)
Crédit Impôt Recherche	10 132	8 807
Impôts sur les bénéfices	(13 833)	(13 120)
Impôts autres	(2 778)	(4 138)
Total des produits	1 795 675	1 578 935
Total des charges	(1 724 256)	(1 515 819)
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	71 420	63 116

ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	<u>Pages</u>
- SITUATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
Principes	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Test de dépréciation	
Immobilisations financières	
Stocks et en-cours	
Chiffre d'affaires et coûts associés	
Créances et dettes	
Disponibilités	
Titres de placement	
Provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Dividendes	
Résultat exceptionnel	
- NOTES DIVERSES	13
Immobilisations et amortissements	13
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Produits à recevoir	14
Charges et produits constatés d'avance	14
Valeurs mobilières de placement	15
Capitaux propres	15
Capital	15
Provisions	16
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires	16
Amortissements et provisions sur immobilisations	18
Charges à payer	19
Ventilation du chiffre d'affaires	19
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	19
Autres charges d'exploitation	19
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Autres charges	20
Impôt sur les bénéfices	20
Eléments concernant les entités liées	21
Ventilation de l'effectif moyen	21
CICE	21
Engagements financiers	22
Obligations contractuelles – Engagements commerciaux et divers	23
Evénements postérieurs à la clôture	23
Tableau de renseignements concernant les filiales et participations	24

SITUATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE:

Sagemcom Broadband SAS est détenue depuis le 30 mai 2017 à 100% par Sagemcom Holding SAS, son Associé Unique.

A la date du 18 juillet 2019, le groupe Sagemcom SAS a été cédé, à une société créée ad-hoc (Sagemcom Group SAS) du groupe Charterhouse, qui demeure l'actionnaire de référence du groupe.

Les comptes de Sagemcom Broadband SAS sont inclus, à compter du 31 décembre 2019, dans les comptes consolidés de la société Sagemcom Group SAS, dont le siège social se situe au 250 route de l'empereur, 92500 Rueil Malmaison, suivant la méthode de l'intégration globale. Les copies des états financiers consolidés et visés peuvent être obtenues à cette même adresse.

Sagemcom Broadband SAS regroupe les activités de développement, de fabrication et de vente des décodeurs et audio pour tous les médias de transmission (Satellite, Câble, Terrestre et ADSL), du terminal simple aux fonctions limitées, à l'enregistreur MPEG4 Haute Définition avec disque dur intégré, et les activités de conception et de déploiement des passerelles résidentielles multi-play, tels que terminaux haut débit, ainsi que des solutions de logiciels facilitant l'installation et la gestion des différents équipements composant le réseau numérique local.

Par ailleurs, la société a procédé au 27 avril 2021, à la distribution d'un dividende pour un montant de 63,4 M€, mise en paiement le même jour, à son associé unique Sagemcom Holding SAS.

La société est entrée au capital de la société Tessares, dans le cadre d'une participation minoritaire, une société belge spécialisée dans le développement de logiciels d'accès hybride à Internet, à hauteur de 1 M€, en mars 2021.

Appuyé sur l'expérience de 2020, le groupe Sagemcom s'est organisé en 2021 pour faire face aux contraintes sanitaires liées à la crise Covid, puis aux crises des composants, des matières premières et du transport qui s'en sont suivies. Adressant des marchés dynamiques, concevant et fabriquant des solutions destinées à des clients résilients (opérateurs télécoms et utilities) et adressant des besoins fondamentaux, les activités commerciales se sont avérées favorables pour le Groupe. La capacité de Sagemcom à avoir une prise sur la supply chain grâce à sa culture industrielle lui a également permis de maintenir son activité à un niveau lui permettant de ne pas envisager de risque significatif de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation, ni la valeur de sa situation patrimoniale.

1) REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes

Les comptes annuels sont établis au 31 décembre 2021 conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général. Celui-ci correspond au règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite. Les comptes sont établis dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels 2020, à l'exception du point ci dessous.

Conformément à l'option ouverte par la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, la société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

La société a comptabilisé une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 796 K€, en contrepartie des capitaux propres.

En K€	Prov pour pensions & obligations similaires	Report à Nouveau
Changement de période de répartition des droits :	Débit: 796 K€	Crédit: 796 K€

Postes de l'exercice précédent retraités selon les nouvelles méthodes.

Pour assurer la comparabilité des exercices, l'information ci-dessous présente les principaux postes 2020, retraités selon la nouvelle méthode comparable :

En K€	31/12/2021 (publiées)	31/12/2020 (retraitées selon les nouvelles règles)	31/12/2020 (Publiées)
Bilan Db/ (Cr)			
Passif - Provisions pour Risques (#15)	(24 070) K€	(21 375) K€	(22 171 K€)
Résultat Db/(Cr)			
Dotations aux provisions d'exploitation	6 545 K€	5 474 K€	6 270 K€

1.2. Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles se composent de :

- le fonds de commerce qui comprend notamment la clientèle, l'achalandage, le bénéfice et la charge de tous contrats, les études et marchés en cours relatifs à l'activité apportée par Sagemcom SAS au 1^{er} janvier 2010. Ce fonds n'est pas amorti,
- En application de la directive comptable européenne qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2016 et du règlement ANC 2015-06, les actifs incorporels doivent être comptabilisés dans les comptes correspondant aux actifs sous-jacents.
La société a décidé de retenir une durée de vie illimitée pour le fonds de commerce, car ce dernier représente le cœur d'activité de l'entité. Les éventuelles pertes de valeur sont déterminées au travers d'un test de dépréciation annuelle ou par tout autre moyen permettant de garantir la valeur du fonds.
- des brevets et licences, amortissables sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- des logiciels d'application, amortissables sur une durée de trois à cinq ans.

L'activation de certains coûts en immobilisations incorporelles est soumise au respect de critères économiques, juridiques et financiers extrêmement stricts dont l'un des plus exigeants est la démonstration du contrôle des flux de trésorerie futurs par le groupe.

Dans la plupart des cas, les coûts restent comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Toutefois lorsque les critères d'activation sont atteints pour un projet donné, l'activation devient obligatoire et porte sur la totalité des frais liés à ce projet (sans rétroactivité) jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Conditions d'activation des frais de développement :

Les dépenses de recherche et de développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Toutefois les frais de développement financés par le Groupe sont immobilisés, si l'intégralité des critères suivants est démontrée :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle ainsi que l'intention et la capacité (disponibilité des ressources techniques, financières et autres) de l'entreprise d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs ; l'entreprise doit notamment démontrer l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation ;

- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement

Si les projets de recherche et développement à activer portent sur des projets de R&D générique, c'est-à-dire qui ne sont pas spécifiques à un client donné, l'activation des frais de R&D se fait via l'immobilisation des charges encourues. Si en revanche les projets portent sur de la R&D dédiée à un client, l'activation des frais de R&D se fait via la mise en encours des charges encourues.

Amortissement des frais de développement activés :

Les frais de développement immobilisés sont valorisés à leur coût de production. Ils sont amortis à partir de la première livraison du produit, selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilité qui, dans tous les cas, ne dépasse pas 24 mois.

Test de dépréciation :

Un test de dépréciation doit être réalisé chaque année pour chaque projet afin de s'assurer que les perspectives futures d'utilisation des projets immobilisés ou en immobilisations en cours sont toujours réelles.

Quel que soit l'actif il devra faire l'objet d'un test de dépréciation dès qu'un événement ou une circonstance à caractère durable affecte significativement l'environnement économique, les hypothèses ou les objectifs retenus pour son utilisation.

Le cas échéant, la valeur recouvrable sera estimée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés, en intégrant les divers éléments contractuels. Si la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de la valeur et la valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation enregistrée en charge en compte de résultat. Cette provision sera reprise (totalement ou partiellement) si la valeur recouvrable augmente à la suite de la mise en évidence d'un événement favorable.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou le mode dégressif sur les durées de vie prévues suivantes :

- constructions de type robuste	20 ans
- constructions de type industrialisé	10 ans
- constructions légères	6 ans 2/3
- installations générales	5 ans
- installations chauffage	10 ans
- agencements, aménagements des constructions	4 ans
- installations complexes spécialisées	5 ans / 10 ans
- machines outils mécaniques	6 ans 2/3 / 8 ans
- lignes électroniques	6 ans 2/3
- matériel de mesure et contrôle essais	3 ans / 8 ans
- autre matériels d'usine	5 ans / 8 ans
- matériel informatique	4 ans

Les majorations des taux d'amortissement courants (linéaire ou dégressif) autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

Conformément à la réglementation comptable, à partir du 1^{er} janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur la base de leur durée d'utilité.

1.4. Test de dépréciation

Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la société.

1.5. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire, estimée d'après leur quote-part d'actif net et leur perspective de rentabilité ou leur valeur d'utilité, est inférieure à la valeur brute comptable ci-dessus définie, une dépréciation est comptabilisée. Toutefois, ce principe peut ne pas être retenu dans la mesure où cette dépréciation ne semble pas avoir un caractère durable, compte tenu du contexte ou des données économiques ou financières prévisionnelles.

La société applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 la nouvelle réglementation fiscale relative au traitement des frais d'acquisition des titres de participation. En conséquence, en application de l'avis du comité d'urgence du CNC du 15 juin 2007, la société a procédé à un changement d'option fiscale à compter du 1^{er} janvier 2007 : la valeur brute des titres de participation reste inchangée (les frais d'acquisition sont incorporés au coût de revient des titres) ; cependant, les frais liés à des acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2007, font l'objet d'un étalement par le biais de la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

1.6. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières, fournitures, approvisionnements, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires (frais de transport et d'emballage et des droits de douane éventuellement). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat ainsi défini, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

Les produits fabriqués et les en-cours de production sont évalués à leur coût de production hors frais financiers, lequel comprend les charges directes et indirectes de production, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure, à ce titre, la constatation du résultat est effectuée selon la méthode à l'avancement suivant le pourcentage d'avancement estimé sur la base des biens livrés et des services réalisés.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Conditions d'activation des frais de développement :

Dans la plupart des cas, les coûts restent comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Toutefois lorsque les critères d'activation sont atteints pour un projet donné, l'activation devient obligatoire et porte sur la totalité des frais liés à ce projet (sans rétroactivité) jusqu'à la date de première commercialisation du produit. Si les projets portent sur de la R&D dédiée à un client, l'activation des frais de R&D se fait via la mise en encours des charges encourues.

Ces encours seront repris linéairement sur 12 mois à partir de la date de première livraison du produit. Un test de dépréciation doit être réalisé chaque année pour chaque projet afin de s'assurer que les perspectives futures d'utilisation des projets immobilisés ou en en-cours sont toujours réelles.

1.7. Chiffre d'affaires et coûts associés

Le fait générateur correspond généralement, soit à la livraison pour les matériels, soit au transfert de propriété pour les études.

Les engagements pour garanties sur produits données aux clients résultant d'obligations légales, contractuelles, ou de pratiques commerciales sont généralement évalués de manière statistique. La durée de garantie est de 1 à 3 ans, elle couvre les pièces et la main d'œuvre. L'évaluation est effectuée en fonction du prix du produit, des taux de retour et du coût des réparations qui en découlent.

1.8. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et créances en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours du mois de la transaction, à l'exception des ventes et achats libellés en USD qui ont fait l'objet, en 2021, d'une couverture de change et sont donc convertis sur la base d'une parité moyenne sur l'exercice 2021 de 1 € = 1,2031 résultant des instruments de couverture mis en place par Sagemcom Broadband SAS et dénoués sur l'exercice.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par Sagemcom Broadband SAS :
 - les créances et les dettes sont converties au cours des dérivés alloués à leur couverture en date de clôture (soit une parité de 1 € = 1,20 USD à fin 2021) ;
 - l'écart éventuel entre ce cours et le cours d'enregistrement des créances et des dettes, appliqué à la position nette clients/fournisseurs en devise, est comptabilisé en résultat d'exploitation.
- Pour les devises qui ne font pas l'objet d'une couverture par Sagemcom Broadband SAS, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écarts de conversion actif ou passif, et le cas échéant une provision pour risques de change est comptabilisée ;
- Les provisions en devises sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat d'exploitation.

Les avances versées et reçues sont valorisées au cours en vigueur de l'année de décaissement/encaissement, soit le cours du mois de la transaction ou le cours résultant des instruments de couverture mis en place et dénoués sur la période considérée.

1.9. Disponibilités

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2021.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

1.10. Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres, qui est fonction de leur valeur d'utilité et de leur valeur probable de négociation, est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

1.11. Provisions règlementées

Il s'agit des amortissements dérogatoires.

1.12. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur.

La société est en litige avec des fournisseurs, dans le cadre de la marche ordinaire de ses affaires, les provisions comptabilisées pour couvrir les risques liés à ces litiges sont estimées, au cas par cas, par le management en fonction de la meilleure appréciation du niveau de risque et de la probabilité de sortie de ressources.

1.13. Dividendes

Les dividendes reçus des participations sont enregistrés en produit financier dès la date de l'assemblée ayant pris la décision de distribuer un dividende d'un montant déterminé ou à défaut, lors de leur encaissement.

1.14. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général. Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions.

2) NOTES DIVERSES

2.1. Immobilisations et amortissements (en milliers d'euros)

2.1.a IMMOBILISATIONS				
RUBRIQUES ET POSTES	VALEUR brute au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Fonds de Commerce (1)	59 727		-	59 727
Frais de recherches et développements, Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires, et autres (2)	50 203	15 712	(2 090)	63 825
Immobilisations incorporelles en cours	22 240	328	-	22 568
Avances et acomptes	17 879	16 117	(15 862)	18 134
	0		0	0
	150 049	32 157	(17 952)	164 254
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0	-	-	0
Constructions	0	-	-	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 569	6 685	(223)	40 031
Autres immobilisations corporelles	13 407	761	(290)	13 878
Immobilisations corporelles en cours	3 227	1 753	(3 067)	1 913
Avances et acomptes	0			0
	50 203	9 199	(3 580)	55 822
Immobilisations financières :				
Participations	184 502	1 000	-	185 502
Créances rattachées à des participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	5 951	0	(1 175)	4 776
	190 453	1 000	(1 175)	190 279

(1) Le Fonds de Commerce résiduel est issu de l'opération d'apport à Sagem Communications de l'activité Haut Débit au 1^{er} janvier 2007

(2) Les « Concessions, brevets, licences, marques, procédés,...et autres » comprennent le montant des actifs apportés en 2007 et réévalués. Les brevets réévalués ont été apportés en totalité.

2.1.b AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION				
RUBRIQUES ET POSTES	CUMULES au début de l'exercice	AUGMEN- TATIONS	DIMINUTIONS	CUMULES à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Frais de recherches et développements, Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires, et autres	39 399	14 381	(2 090)	51 690
	21 848	275	0	22 123
	61 247	14 656	(2 090)	73 813
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0			0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 995	4 190	(205)	32 980
Autres immobilisations corporelles	12 235	593	(219)	12 609
Avances et acomptes				
	41 230	4 783	(424)	45 589
Immobilisations financières :				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	0			0
	0	0	0	0

2.2. Etat des échéances des créances et des dettes (en milliers d'euros)

RUBRIQUES ET POSTES	MONTANT	ECHEANCES	
	BRUT	à 1 an au +	A + d'1 an (3)
<u>Créances</u>			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Autres immobilisations financières	4 776	4 776	0
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	288 204	287 739	465
Autres créances d'exploitation	14 484	14 484	0
Comptes de trésorerie financiers Groupe	104 629	104 629	0
Charges constatées d'avance	8 654	8 654	0
	420 747	420 282	465
<u>Dettes</u>			
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit (2)	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (3) (4)	89	89	0
Comptes de trésorerie financiers Groupe	71 334	71 334	0
Avances et acomptes reçus	215	215	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 513	565 513	0
Dettes fiscales et sociales	26 420	26 420	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 244	1 244	0
Autres dettes	25 834	25 834	0
Produits constatés d'avance	288	288	0
	690 487	690 487	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) dont :			
- à deux ans au maximum à l'origine	0		
- à plus de 2 ans à l'origine	0		
(3) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans	0		
(4) Dont avances remboursables de l'Etat	0		

2.3. Produits à recevoir

En application du principe des comptes rattachés, les produits à recevoir figurent dans les postes suivants de l'actif :

(en milliers d'euros)	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Créances clients et comptes rattachés	4 319	3 953
Autres créances	2 093	49
Disponibilités	26	13
	6 348	4 016

2.4. Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent principalement des loyers et des charges diverses liées à l'exploitation, comme par exemple l'achat de stocks de licences.

Les produits constatés d'avance sont constitués essentiellement du chiffre d'affaires constaté d'avance sur des contrats de fournitures.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Ce poste comprend des valeurs mobilières de placement, pour un montant de 61 013 K€ ; inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2021. Les excédents de trésorerie de fin mois, sont placés essentiellement sur des OPCVM, sur du très court terme.

2.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi (*en milliers d'euros*) :

	<i>Solde en début d'exercice</i>	<i>Affectation du résultat 2020</i>	<i>Dividendes 2020</i>	<i>Résultat 2021</i>	<i>Changement de méthode</i>	<i>Autres</i>	<i>Solde en Fin de période</i>
Capital	58 251						58 251
Primes d'émission, fusion, apport	-						-
Réserve légale	5 825						5 825
Réserves réglementées	-						-
Autres réserves	27 035	(335)					26 700
Report à nouveau	0	63 451	(63 422)		796		825
Résultat de l'exercice 2020	63 116	(63 116)					0
Résultat de l'exercice 2021	0			71 420			71 420
Provisions réglementées	1 339					371	1 711
	155 567	0	(63 422)	63 116	796	371	164 732

2.7. Capital

2.7.1 Evolution du capital et des primes liées

<i>Milliers d'euros</i>	<i>Capital</i>	<i>Nbre Actions</i>	<i>Primes</i>
Situation au 31/12/20	58 251	10 552 793	-
Situation au 31/12/21	58 251	10 552 793	-

2.7.2 *Composition* : 10 552 793 actions ordinaires de 5,52 € de nominal

2.7.3. Répartition au 31 décembre 2021:

	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Sagemcom Holding	10 552 793	100%	10 552 793	100%
	10 552 793	100%	10 552 793	100%

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des titres est gagé auprès d'établissements financiers.

2.8. Provisions (en milliers d'euros)

RUBRIQUES ET POSTES	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	CHANGEMENT DE METHODE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Provisions réglementées :					
Amortissements dérogatoires	1 339		697	(325)	1 711
	1 339		697	(325)	1 711
Provisions pour risques :					
Pour pertes de change	31		90	(31)	90
Garantie clients	15 411		352	(1 601)	14 162
Autres provisions pour risques	26		0	0	26
	15 468		442	(1 632)	14 278
Provisions pour charges :					
Pour pensions et obligations similaires	6 847	(796)	605	(392)	6 264
Autres provisions pour charges	15 324		5 669	(3 187)	17 806
	22 171	(796)	6 274	(3 579)	24 070
Provisions pour dépréciation :					
Sur immobilisations incorporelles	0				0
Sur immobilisations corporelles	0				0
Sur immobilisations financières	66 217		897	(18)	67 096
Sur stocks	2 982		-	(1 453)	1 529
Sur comptes clients	354		111	-	465
Autres	0		-	-	0
Sur valeurs mobilières de placement	0				0
	69 553		1 088	(1 471)	69 090

2.9. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires

Sagemcom Broadband SAS applique la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

A. Définition des régimes

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite et les autres avantages au personnel à long terme sont soit des régimes à cotisations définies soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ils se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

Régimes à prestations définies

Les régimes d'avantages post-emploi à prestations définies consentis au personnel correspondent au régime d'indemnité de fin de carrière s'imposant à Sagemcom Broadband.

Les autres avantages à long terme à prestations définies consentis au personnel correspondent principalement aux médailles du travail et aux primes de fidélité.

B. Analyse des provisions

Ces provisions sont comptabilisées en provisions pour risques et charges (cf. note 2.9 sur les provisions pour risques et charges) :

En milliers d'euros	31/12/21 (1)	01/01/21 (2)	Variation 31/12 – 01/01 (3) = (1-2)	31/12/20
Régimes d'avantages :				
- post-emploi consentis au personnel	6 264	6 050*	214	6 846
- à long terme consentis au personnel	702	642	60	642
Total	6 966	6 692	274	7 488

*Le changement de méthode a conduit à une reprise de la provision de 796 K€ à l'ouverture.

C. Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

Hypothèses	2021	2020
Taux d'actualisation	0,90%	0,45%
Age de départ à la retraite :		
- Cadres	64 ans	64 ans
- Non Cadres	62 ans	62 ans
Taux de rendement attendu des actifs du régime	N/A	N/A
Taux d'évolution des salaires	Variable de 8,41% à 1,70% suivant l'âge	Variable de 8,41% à 1,70% suivant l'âge
Taux de charges sociales	48%	48%
Taux d'inflation	1,7%	1,7%
Turn over	Dégressif selon l'âge	Dégressif selon l'âge
	10,96% à 1,97% jusqu'à 54 ans 0% à compter de 55 ans	10,96% à 1,97% jusqu'à 54 ans 0% à compter de 55 ans

D. Analyse des provisions relatives aux avantages post-emploi

Les montants comptabilisés en provision au titre de ce régime s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/21	31/12/20
Valeur actualisée de la dette (indemnités de départ à la retraite)	7 943	8 951
Juste valeur des actifs des régimes	N/A	N/A
Valeur nette	7 943	8 951
Coûts des services passés différés	0	0
Gains (pertes) actuariels différés	(1 679)	(2 104)
Montant net comptabilisé au bilan	6 264	6 846

Le coût des services passés est la conséquence de l'avenant à la Convention Collective de la Métallurgie du 21 juin 2010 modifiant les droits payables aux salariés au titre des indemnités de fin de carrière. Le coût des services passés est étalé sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

La variation des montants nets comptabilisés au bilan s'explique de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/21	31/12/20
Montant net comptabilisé au bilan à l'ouverture de l'exercice	6 846	6 494
Montant net à l'ouverture de l'exercice (retraité)	6 050	6 494
Coût des services rendus et coût financier	606	569
Cessions / Transfert	0	0
Prestations réglées	(392)	(217)
Montant net comptabilisé au bilan à la clôture de l'exercice	6 264	6 846

Le coût des services rendus et le coût financier ont été comptabilisés en charges d'exploitation et se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	2021	2020
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	482	443
Coût financier	39	56
Coût des services passés	-	-
Ecart actuariels enregistrés en résultat	85	70
Charge de l'exercice	606	569

E. Analyse des provisions relatives aux avantages à long terme

La variation de la dette et de la charge d'exploitation s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/21	31/12/20
Valeur actualisée de la dette	702	642
Juste valeur des actifs des régimes	N/A	N/A
Montant net comptabilisé au bilan	702	642
Charge nette de l'exercice	157	129
Paievements de l'exercice	(97)	(94)
Cessions / Transfert	0	0
Total variation de la dette	60	35

2.10. Amortissements et provisions sur immobilisations (en milliers d'euros)

	Dotations aux amortissements (exploitation)	Dotations aux amortissements (exceptionnel)	Dotations aux provisions (exploitation)	Dotations aux provisions (exceptionnel)	Dotations aux provisions (Financier)	TOTAL
Immobilisations incorporelles	14 656	-	-	0	-	14 656
Immobilisations corporelles	4 784	-	-	-	-	4 784
Immobilisations financières	-	-	-	-	897	897
TOTAL	19 440	-	-	0	897	20 337

2.11. Charges à payer (en milliers d'euros)

En application du principe des comptes rattachés, les charges à payer figurent dans les postes suivants du passif :

	(en milliers d'euros)	
	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 149	150 121
Dettes fiscales et sociales	19 704	19 904
Dettes sur immobilisations	444	270
Autres dettes	9 999	8 869
	187 296	179 165

2.12. Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (en milliers d'euros)

Par secteur géographique	Exercice 2021	Exercice 2020	Par branche d'activité	Exercice 2021	Exercice 2020
France International	455 438	487 902	Activité BBS	992 944	850 871
	1 257 740	1 014 038	Activité AVS	694 391	615 495
			Activité Holding & Divers	20 843	35 574
	1 708 178	1 501 940		1 708 178	1 501 940

2.13. Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation

Ce poste comprend notamment :

- les reprises sur provisions pour 6 633 K€ au 31 décembre 2021 (en particulier pour stocks et en-cours 1 453 K€ et les provisions risques et charges pour 5 150 K€)
- les transferts de charges pour 4 735 K€ au 31 décembre 2021, la majeure partie étant représentée par la refacturation de charges à Sagemcom Documents, et Sagemcom Energy & Telecom.
- Les autres produits d'exploitation pour 398 K€

2.14. Autres charges d'exploitation

Le poste comprend essentiellement au 31 décembre 2021 des redevances sur licences pour 69 997 K€, diverses charges de gestion courante créditrice pour 151 K€.

Ce poste comprends également la perte de change sur créances et dettes commerciales pour 1 195 K€.

2.15. Résultat financier

Le résultat financier positif de 33 291 K€ comprend des produits financiers pour 37 645 K€ (dont dividendes reçus : 34 621 K€, autres intérêts et produits assimilés de 1 392 K€, et gain net de change pour 1 613 K€) et des charges financières pour 4 354 K€ (dont charges d'intérêts 3 456 K€, et dotations aux provisions pour dépréciations d'immobilisations financières pour 897 K€).

2.16. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel en perte de 309 K€ comprend :

- des produits exceptionnels pour 557 K€, dont :
 - reprises sur provisions et amortissements dérogatoires pour 30 K€.
 - des produits exceptionnels pour 115 K€.
 - des produits de cessions d'éléments d'actifs corporels pour 88 K€,
- des charges exceptionnelles pour 867 K€, dont :
 - dotations au titre des amortissements dérogatoires et aux provisions exceptionnelles pour 777 K€,
 - des VNC pour cessions d'actifs immobilisés corporels pour 89 K€

2.17. Autres Charges

En application de l'Accord d'Intéressement triennal groupe signé le 04 juin 2019 et de l'Accord de Participation groupe signé le 15 mai 2008, modifié par son avenant n°2 du 17 février 2017, l'intéressement Groupe ressort à 2 768 K€ et la participation dérogée par la société à 3 390 K€ en 2021.

2.18. Impôt sur les bénéfices

2.18.1. Incidence de l'application des dispositions fiscales sur le résultat de l'exercice :

Cette incidence se traduit par les variations suivantes du poste "provisions réglementées" :

	<i>en milliers d'euros</i>
Provisions pour investissement.....	0
Provisions pour amortissements dérogatoires.....	1.711
TOTAL.....	1.711
Correspondant à une baisse du résultat comptable 2021 de.....	371

2.18.2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt :

Les allègements de la dette future d'impôt (1) provenant de charges (2) dont la déductibilité est décalée, s'élèvent au 31 décembre 2021, compte tenu des hypothèses prudentes de retournement et du planning de baisse du taux de l'Impôt sur les sociétés, à 2.974 K€ au taux de 25,83%.

Les accroissements de la dette future d'impôt (1) provenant de l'écart de conversion actif, s'élèvent au 31 décembre 2021, au taux de 25,83%, à 23 K€.

En ce qui concerne le régime de déduction fiscale de la provision pour indemnités de congés payés, la société s'est placée sous le régime de droit commun autorisant cette déduction dans l'exercice.

(1) En vertu de l'article 39 de la loi de Finances pour 2020, à compter de l'exercice 2022 le taux normal de l'impôt s'élève à 25,83% (taux incluant l'effet de la contribution sociale de 3,3%).

(2) notamment provisions pour indemnités de départ à la retraite.

2.18.3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	<i>en milliers d'euros</i>
Impôt sur le résultat courant	6.479
<u>Impôt sur les autres postes du compte de résultat</u>	<u>0</u>
	6.479*
* dont Impôts sur les sociétés :	13.833 K€
Crédit d'Impôt Recherche	-10.132 K€
Autres impôts (dont retenues à la source) :	2.778 K€

Sur ces bases, le résultat courant après impôts s'élève ainsi à 75.119 K€ pour l'exercice 2021.

Le résultat fiscal en France, imposable au taux de droit commun et après imputation des déficits antérieurs, est égal à 48.105 K€ pour l'exercice 2021.

La convention d'intégration fiscale prévoit que Sagemcom Broadband calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme elle le ferait en l'absence d'intégration fiscale depuis la création des groupes d'intégration fiscale, et règle sa dette d'impôt à Sagemcom SAS, tête de Groupe depuis le 1^{er} Janvier 2017 .

2.19. Eléments concernant les entités liées

2.19.1. Eléments du bilan et du compte de résultat concernant les entreprises liées (en milliers d'euros)

POSTES	Montants concernant les entités liées
Participations	185 502
Créances rattachées à des participations	-
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)	-
Créances clients et comptes rattachés	129 865
Créances sur immobilisations et comptes rattachés	39
Autres créances	9 874
Comptes de Trésorerie Financiers Groupe – actif	104 629
Comptes de Trésorerie Financiers Groupe – passif	71 334
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 758
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes et produits constatés d'avance	13 833
Produits de participation	34 621
Autres produits financiers	1 325
Charges financières	624

2.19.2. Transactions avec des parties liées visées à l'article R.123-198 11 du Code de commerce

Au cours de l'exercice 2021, aucune transaction visée à l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est intervenue avec des parties liées, les transactions avec ces dernières étant non significatives ou conclues à des conditions normales de marché.

2.20. Ventilation de l'effectif moyen

	2021	2020
Ouvriers	2	2
Maitrise	-	-
Techniciens	42	51
Administratifs	51	54
Ingénieurs et Cadres	478	459
Personnel salarié de l'entreprise	571	564
Personnel mis à disposition de l'entreprise	151	128
Total	722	692

2.21. CICE

Nous avons par ailleurs, perçu au cours de l'exercice, le remboursement du CICE constaté en 2017, pour un montant de 333 K€.

2.22. Engagements financiers

Risques de marché (change uniquement)

La Société, comme les filiales du groupe Sagemcom, s'expose à un risque en devises au titre de ses opérations puisqu'elle acquiert une partie de ses composants ou produits en US dollar (US\$) et vend des produits finis en euros et accessoirement en US\$; elle est également exposée, dans une moindre mesure, au yen japonais.

L'exposition nette vendeuse qui en résulte a été de l'ordre de 162 MUSD au cours de l'exercice 2021.

La gestion du risque de change, qui est du ressort de la direction opérationnelle de la société Sagemcom SAS pour l'ensemble du Groupe, s'effectue sur la base d'une couverture progressive de l'exposition nette en USD (i.e. montant des achats prévisionnels, minoré du montant des ventes prévisionnelles). L'horizon de couverture est sur 24 mois glissant. En conséquence, la politique de couverture validée par les actionnaires a été la suivante en 2021 : la couverture s'applique aux achats nets en dollar US sur l'année civile à 100%.

Au cours de l'exercice 2021, Sagemcom Broadband SAS est intervenue, pour l'ensemble du Groupe, directement sur les marchés pour couvrir son risque de change par le biais d'achats à terme, de ventes à terme, et d'options de change ; dans ce cadre, le taux de couverture effectif pour l'exercice 2021 s'est établi à 1 EUR = 1,2031 USD.

A la clôture, le portefeuille des instruments financiers dérivés relatif au change USD se ventile comme suit :

	31.12.2021				31.12.2020			
	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans
Achats à terme	15,7	286,1	286,1	-	-0,5	209,3	209,3	-
Options de change	-2,0	823,0	493,5	329,5	-17,9	660,5	284,2	376,3
Total	-13,7	1 109,1	779,6	329,5	-18,4	869,7	493,5	376,3

Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros; les montants notionnels sont exprimés en millions de US dollars

Risque de crédit

Le Groupe Sagemcom n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Compte tenu de la diversification des clients et de leur dispersion géographique, Sagemcom est faiblement exposée au risque de crédit sur les créances détenues. Toutefois, différents modes de couvertures sont mis en place tels que les crédits documentaires ou les garanties bancaires reçus par la Société, la police Globalliance de la Coface, ou des assurances de crédit privées.

Gestion de la trésorerie

L'objectif du Groupe Sagemcom est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation des dettes bancaires et des achats à crédit.

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée sur le plan opérationnel au niveau de la société Sagemcom Broadband SAS : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par Sagemcom Broadband SAS à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

La société poursuit avec Société Générale Factoring, les deux contrats d'affacturage sans notification et sans recours pour les créances cédées sur un certain nombre de clients éligibles, et avec BNP Paribas factor deux contrats d'affacturage sans notification, sans recours. Les différents contrats avec Société Générale Factoring ont été renouvelés en Août 2021, une nouvelle fois, pour une durée de 3 ans, minimum.

Les contrats d'affacturage sans recours signés avec Société Générale Factoring, sont syndiqués avec Arkea, Natixis Factor, HSBC Factoring et à BNP Paribas Factor.

La société a suspendu ses cessions au titre des contrats, basés sur la cession de créances professionnelles à titre de garantie avec recours au mois de septembre 2021. Le groupe a soldé ses dettes sur ces contrats à la même date.

La société a également ouvert un programme de reverse factoring avec deux de ses clients européens.

Le montant des créances cédées dans les programmes d'affacturage sans recours s'élève à 98,1 M€.

2.23 Obligations contractuelles – Engagements commerciaux et divers (en milliers d'euros)

Obligations contractuelles

	Total	Paielements dus par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Dettes financières inscrites au bilan	71 423	71 423	-	-
Contrat de crédit-bail	-	-	-	-
Total	71 423	71 423	-	-

Autres engagements commerciaux hors bilan

	Total	Montant des engagements par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Avals, cautions et autres garanties donnés *	43 746	2 547	16 303	24 896
Avals, cautions et autres garanties reçus				
Passifs non reconnus relatifs aux engagements de personnel	1 679	61	246	1 372

Fin 2021, Sagemcom Broadband SAS a pris des engagements nets d'achats à terme €/USD s'élevant à 286,1 MUSD, 823,0 MUSD d'options de change.

*y compris les cautions de bonne exécution

2.24 Événements postérieurs à la clôture :

La structuration du Groupe, sa culture industrielle et les marchés qu'il adresse lui permettent d'avoir une capacité de résilience plusieurs fois démontrée dans le passé. Cependant, la complexité de la supply chain reste en 2022 un sujet de préoccupation quotidien pour le Groupe, l'obligeant à une adaptation permanente à la fois sur la gestion des achats, des flux logistiques et de la production.

Au regard de la situation à date, de l'expérience acquise depuis le début de la crise Covid et des différents plans d'actions qui ont été déployés, la Société n'envisage pas de risque significatif de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation, ni la valeur de sa situation patrimoniale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS
(en milliers d'euros et devises)

SOCIETES OU GROUPE DE SOCIETES	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES (AUTRES QUE LE CAPITAL) AVANT AFFECTATION DES RESULTATS	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS & AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	BENEFICE OU PERTE (-) DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
1. RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
<u>A. Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la Société) :</u>											
SAGEMCOM ENERGY & TELECOM SAS 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON	36 626	12 998	100	96 166	96 166			449 653	12 485	-	
SAGEMCOM DOCUMENTS SAS 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON	2 883	113	100	69 374	2 996			1 819	-76	763	
SAGEMCOM MULTI-ENERGY INDUSTRY SAS (Ex:COMPAGNIE DE DECOUPE DE L'OUEST) 14, rue de la Violette - 22100 DINAN	3 040	1 571	100	4 150	4 150			75 313	1 193	851	
SAGEMCOM TUNISIE SARL ZI Borj Ghorbel, 2013 Ben Arous , Tunisie	18 KTND	100 434 KTND	99	10 KEUR	10 KEUR			1 909 876 KTND	100 432 KTND	24 907 KEUR	
2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
<u>A. Filiales non reprises au chapitre 1</u>											
a) Filiales françaises (ensemble)				45	6						
b) Filiales étrangères (ensemble)				14 554	13 875					8 862	
<u>B. Participations non reprises au chapitre 1</u>											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				1 203	1 203						
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0						
Total				185 502	118 406						

SAGEMCOM BROADBAND SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 58.251.417,36 Euros
Siège social : 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON
440 294 510 RCS NANTERRE

(la « Société »)

DECISIONS A TITRE ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 AVRIL 2022

L'an deux-mille vingt-deux (2022),

Le 28 avril (vingt -huit),

A dix heures trente (10 heures 30),

A Rueil-Malmaison,

La société Sagemcom Holding SAS, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est sis 250 Route de l'Empereur, 92500 Rueil-Malmaison, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 533 059 242, (ci-après l'"**Associé Unique**"), propriétaire de l'intégralité des actions composant le capital social de la Société, représentée par Sagemcom Corporate, Président, elle-même représentée par Monsieur Patrick Sévian, en sa qualité de Président,

Prend, aux termes du présent acte, les décisions concernant les points suivants :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et *Quitus* au Président ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- pouvoirs en vue de formalités.

Le Président a remis à l'Associé Unique l'ensemble de la documentation relative à ces décisions selon les règles en vigueur, et notamment :

- concernant l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 : les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, l'inventaire de l'actif et du passif arrêté au 31 décembre 2021, ainsi que le rapport de gestion de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, le texte des projets de résolutions, le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ; et
- les Statuts de la Société.

Le Commissaire aux comptes, avisé, est absent et excusé.

Lecture est donnée du rapport de gestion, du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux comptes,

approuve, tels qu'ils ont été présentés, le rapport de gestion et les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net de 71.419.552,29 €,

approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,

prend acte que conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, la société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

La société a comptabilisé une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 796 K€, en contrepartie des capitaux propres.

prend acte que le montant de certaines dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39-4 du CGI, engagées par la Société au cours de l'exercice écoulé, s'est élevé à 220.911 € (amortissements non-déductibles afférents aux véhicules qui sont la propriété de la Société et aux véhicules loués par cette dernière),

donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion et des rapports sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,

constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à de 71.419.552,29 €, que les reports à nouveaux, après retraitement en capitaux propres du changement de méthode relatif à la provision sur les engagements de fin de carrière s'élèvent à 825.298,26 €, et que la réserve libre s'élève à 26.699.775,62 €,

le montant total à répartir s'élève donc à 98.944.626,17 €,

que nous décidons d'affecter comme suit :

décide de distribuer un dividende pour un montant de 70.598.185,17 €, soit 6,69 € par action

décide d'affecter 28.327.673,83 € à la réserve libre,

décide d'affecter 18.767,17 € en report à nouveau créditeur,

constate que le report à nouveau créditeur s'établit après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 18.767,17 €, que la réserve légale s'établit à 5.825.141,74 €, et la réserve libre s'élève à 28.327.673,83 €.

prend acte, qu'un dividende de 48.753.903,66 € a été versé au titre de l'exercice 2018, et qu'un dividende de 32.608.130,37 € a été versé au titre de l'exercice 2019, et qu'un dividende a été versé de 63.422.285,93€ au titre de l'exercice 2020.

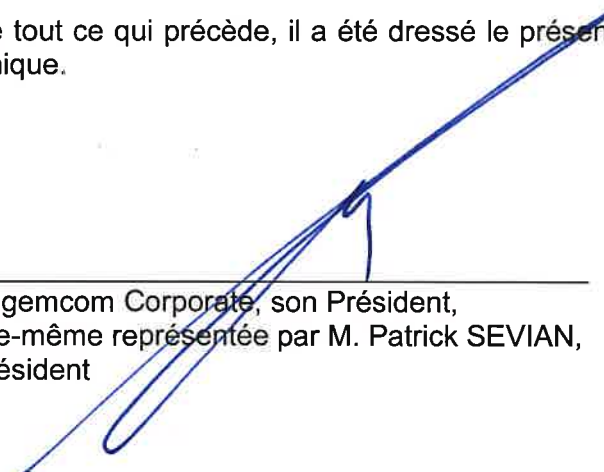
TROISIEME DECISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait, ou d'une copie du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal établi et signé par l'Associé Unique.



Sagemcom Corporate, son Président,
elle-même représentée par M. Patrick SEVIAN,
Président

SAGEMCOM BROADBAND SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 58.251.417, 36 euros
Siège social : 250 Route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON
440 294 510 RCS NANTERRE

« la Société »

RAPPORT DE GESTION
Exercice 2021

Monsieur l'Associé,

Vous trouverez ci-après le rapport relatif à l'activité de la société Sagemcom BROADBAND SAS (la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice et les activités de la Société en matière de recherche de développement. Enfin, nous soumettons à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021.

1) Evénements significatifs

Sagemcom Broadband SAS est détenue depuis le 30 mai 2017 à 100 % par Sagemcom Holding SAS, son Associé Unique.

A la date du 18 juillet 2019, le groupe Sagemcom SAS a été cédé, à une société créée ad-hoc (Sagemcom Group SAS) du Groupe Charterhouse, qui demeure l'actionnaire de référence du groupe.

Les comptes de Sagemcom Broadband SAS sont inclus, à compter du 31 décembre 2019, dans les comptes consolidés de la société Sagemcom Group SAS, dont le siège social se situe au 250 Route de l'empereur, 92500 Rueil Malmaison, suivant la méthode de l'intégration globale. Les copies des états financiers consolidés et visés peuvent être obtenues à cette même adresse.

Sagemcom Broadband SAS regroupe les activités de développement, de fabrication et de vente des décodeurs et audio pour tous les médias de transmission (Satellite, Câble, Terrestre et ADSL), du terminal simple aux fonctions limitées, à l'enregistreur MPEG4 Haute Définition avec disque dur intégré, et les activités de conception et de déploiement des passerelles résidentielles multi-play, tels que terminaux haut débit, ainsi que des solutions de logiciels facilitant l'installation et la gestion des différents équipements composant le réseau numérique local.

Par ailleurs, la société a procédé au 27 avril 2021, à la distribution d'un dividende pour un montant de 63,4 M€, mise en paiement le même jour, à son associé unique Sagemcom Holding SAS.

La société est entrée au capital de la société Tessares, dans le cadre d'une participation minoritaire, une société belge spécialisée dans le développement de logiciels d'accès hybride à Internet, à hauteur de 1 M€, en mars 2021.

Appuyé sur l'expérience de 2020, le groupe Sagemcom s'est organisé en 2021 pour faire face aux contraintes sanitaires liées à la crise Covid, puis aux crises des composants, des matières premières et du transport qui s'en sont suivies. Adressant des marchés dynamiques, concevant et fabriquant des solutions destinées à des clients résilients (opérateurs télécoms et utilities) et adressant des besoins fondamentaux, les activités commerciales se sont avérées favorables pour le Groupe. La capacité de Sagemcom à avoir une prise sur la supply chain grâce à sa culture industrielle lui a également permis de maintenir son activité à un niveau lui permettant de ne pas envisager de risque significatif de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation, ni la valeur de sa situation patrimoniale.

2) Présentation de l'activité

Le chiffre d'affaires social de l'exercice 2021 s'est élevé à 1.708,2 M€.

L'activité de la Société se décompose de la façon suivante :

- Chiffre d'affaires « AVS »	694,4 M€
- Chiffre d'affaires « BBS »	992,9 M€
- Chiffre d'affaires « Holding »	20,9 M€

2.1. - Activité AVS

Le chiffre d'affaires social de l'Activité pour 2021 s'élève à 694,4 M€ contre 615,5 M€ au titre de 2020, soit en augmentation de 78,9 M€.

A la crise sanitaire se sont ajoutées en 2021 les très fortes perturbations rencontrées sur la supply chain : la pénurie en composants ainsi que les hausses de prix engendrées de ceux-ci, couplées à l'enchérissement des coûts de transports, ont eu pour conséquence un allongement des délais de livraison, ainsi qu'une augmentation des coûts des produits livrés de +4 % en moyenne (lorsque sur des années « normales » on a plutôt une baisse de -4 %), qu'il a fallu répercuter, autant que faire se peut, aux clients. L'Activité a réussi, sans endommager les relations clients, d'une part à répercuter 80 % des surcoûts dans les prix de vente aux clients, et d'autre part à recevoir les commandes jusqu'à un an avant les livraisons prévues pour sécuriser au maximum la supply. Enfin, nous avons déployé en R&D d'importants moyens de qualification de sources alternatives de composants pour permettre l'approvisionnement des usines, limitant ainsi les arrêts/retards de production.

Dans un marché des décodeurs de Pay-TV globalement en baisse au niveau mondial de plus de 12 %, et bien plus en NAM, de surcroît dans un contexte de pandémie mondiale, pour la seconde année, Sagemcom a fait mieux que résister grâce à sa gamme de produits innovants – dont la Video Soundbox™ – qui a contribué au gain de nouveaux clients, une organisation industrielle originale qui a permis de continuer d'assurer les livraisons et une implantation plus forte que ses concurrents en Europe, marché qui a le mieux résisté à la baisse. Ainsi le chiffre d'affaires de l'Activité est en hausse de 13 %. Fin 2021, Sagemcom est le n°1 mondial en valeur sur le marché des décodeurs.

Sagemcom conforte sa position de n°1 sur le marché français, avec une hausse de 5 M€ par rapport à 2020, grâce aux quantités de produits à Orange et SFR, qui ont plus que compensé le ralentissement constaté pour Canal+.

A l'export, l'Activité enregistre une hausse globale en consolidé de 55 M€ par rapport à l'année précédente, essentiellement grâce au nouveau client Telecom Italia.

Pour EMEA, la hausse est faite en Europe, érodée par la baisse en MEA. Le premier contributeur à la hausse est le nouveau client Telecom Italia, à hauteur de 53 M€. Vient ensuite le Groupe Vodafone, en raison du succès des déploiements au Portugal, en Allemagne, en république Tchèque et en Hongrie, avec également le lancement de la Video Soundbox en Espagne – et nous avons d'ailleurs gagné, pour le Groupe, la Video Soundbox au Portugal et en Irlande. Il convient de noter également la croissance de chiffre d'affaire avec BT. La baisse en MEA est attribuable à Ooredoo (Qatar) et à beIN (Egypte).

Pour le LATAM, les hausses sont enregistrées tout d'abord chez Claro Brésil (aussi bien avec le décodeur câble qu'avec le décodeur IP) et chez Totalplay au Mexique (avec les fortes livraisons de décodeurs, mais également avec le lancement de la Video Soundbox). Les baisses principales sont enregistrées en Argentine (Telecom Argentina et Telecentro).

Pour NAM, la région la plus affectée par la baisse du marché des décodeurs avec le phénomène du « cord-cutting », la baisse est liée à Altice, avec l'arrêt des livraisons de One Box, et la forte érosion des quantités de décodeurs livrés, avec un fort recours de l'opérateur au « refurbish ». Il convient cependant de noter le déploiement en fin d'année d'un décodeur pour un nouveau client, Cogeco, au Canada.

L'activité a poursuivi ses investissements dans le son, pour finaliser le développement et déployer sa deuxième génération de Video Soundbox (VSB), après le succès de celle, de première génération, déployée chez SFR. Ce nouveau décodeur, réalisé en partenariat avec les sociétés Dolby et Bang & Olufsen, intègre des haut-parleurs pour un son Home Cinéma immersif DOLBY ATMOS et une expérience AUDIO BY BANG & OLUFSEN, et grâce à ses micros intégrés, il devient un produit de divertissement « tout-en-un » avec fonctions d'assistant vocal et de commande à la voix, mais aussi accès à des catalogues musicaux de qualité. Nos partenariats notamment avec Amazon, Google et Spotify y contribuent très fortement, en crédibilisant encore plus nos propositions. En 2021, cette nouvelle génération a été lancée chez Vodafone Espagne, Totalplay et Telecom Italia, et les ventes totales de Video Soundbox ont représenté 42 M€.

Nous avons gagné, pour déploiements en 2022 et 2023, les projets VSB de Vodafone Portugal, Vodafone Irlande, Telecentro, Claro Brésil, Entel, Cogeco, Meo (Altice Portugal) et StarHub (Singapour), et nous sommes en discussions préliminaires avec BT, KPN, Charter, Liberty Global et Verizon.

Les ventes de décodeurs 4K (dont Video Soundbox, et y compris accessoires) et Video Soundbox) représentent plus de 98% du chiffre d'affaire « produits » de l'Activité. Les nouveaux produits gagnés sont tous 4K : décodeurs simples (ou avec micros pour contrôle à la voix en champ lointain) et Video Soundbox. La Société reste le premier client de Broadcom pour les chipsets Ultra HD. Nous avons livré, en consolidé avec les filiales, 8,8 millions de décodeurs en 2021 (dont 3,5 millions fabriqués dans notre usine en Tunisie), à comparer aux 7,8 millions de 2020.

2.2 - Activité Broadband Solutions

Le chiffre d'affaires de l'Activité Broadband Solutions a atteint 992,9 M€ pour l'année 2021 contre 850,9 M€ au titre de 2020.

Broadband Solutions a livré 14.9 millions de gateways et répéteurs Wi-Fi.

L'activité a mieux géré les très fortes perturbations sur l'approvisionnement des composants électroniques et de la matière, ainsi que l'augmentation significative des coûts, que l'Activité a réussi à répercuter aux clients. Les temps de transport se sont rallongés, et les coûts associés ont augmenté.

La croissance du chiffre d'affaires par rapport à 2021 s'explique la mise sur le marché de produits à plus forte valeur ajoutée, et par des facturations plus importantes en Amérique du Nord – Bell, Charter, Comcast...- et en Europe – Orange, Bouygues Telecom, DT...- ainsi qu'en Amérique du Sud – Telecom Argentina, Claro...

Le portefeuille-clients est réparti de façon optimale : 50 % en Europe, 35 % en Amérique du Nord, 12 % en Amérique du Sud et 3 % en Australie.

En 2021, l'Activité est devenue le n°1 dans le marché mondial du haut débit, a consolidé sa position de n°1 en Europe et son rang de référence dans les technologies Fibre et Wi-Fi6. L'Activité a été le premier fournisseur à obtenir la certification Wi-Fi6E.

L'Activité a aussi gagné plusieurs nouveaux clients prestigieux : AT&T, T-Mobile US, Cogeco, Liberty Global, BT, KPN, TPG ... principalement sur les solutions innovantes intégrant les technologies très haut débit DS3.1, PON, 5G et Wi-Fi6/6E. L'activité a aussi consolidé son portefeuille clients avec les nouvelles générations de gateways – Orange, Bell, Bouygues Telecom, DT, Optus, Claro, Proximus, Nuuday, DGF...

Sur le plan industriel, en 2021, 78 % des volumes de l'Activité ont été fabriqués en Asie et au Brésil et 22 % en Tunisie.

Cette répartition industrielle confère une meilleure sécurisation des fabrications, une capacité de production plus importante et favorise l'amélioration du besoin en fonds de roulement.

En 2021, l'Activité a continué le développement des solutions Fibre (2.5G et 10G), DS3.1, Wi-Fi 6E (802.11ax dans la bande 6GHz), ainsi que des solutions 5G.

Grâce à l'anticipation des besoins des opérateurs, la mise sur le marché de produits à plus forte valeur ajoutée, à des investissements croissants en R&D et à sa relation stratégique et intégrée avec ses clients, l'Activité est confiante de consolider sa position de n°1 sur le marché, et d'accélérer sa croissance en 2022 et 2023. Le chiffre d'affaires prévisionnel 2022 sera supérieur à 1,25 milliard d'euros.

2.3 - Activité Holding

L'activité de « Holding » de la Société conduit celle-ci à facturer à ses deux filiales Sagemcom Energy & Telecom et Sagemcom Documents les services liés aux fonctions centrales conservées, suite à la réorganisation du groupe Sagemcom de 2015.

II. ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La capacité à développer des produits innovants et les déployer rapidement est un facteur clé de succès.

En 2021, le Groupe a poursuivi son effort de Recherche et Développement.

Malgré la crise sanitaire, l'activité de Recherche et de Développement s'est maintenue à un rythme soutenu et plus de 230 projets majeurs ont été menés à bien, toutes BU confondues.

Afin de poursuivre sa politique de réduction des coûts en matière de Recherche et Développement, le Groupe a notamment :

- continué de renforcer en compétences ses équipes de R&D tunisiennes, principalement logées dans les filiales Sagemcom Software & Technologies Broadband et Sagemcom Technology Energy Tunisia, en poursuivant la mise en place d'équipes produits autonomes pour assurer la maintenance évolutive et le déploiement de produits complets aussi bien pour les gateways que pour les décodeurs numériques et les compteurs intelligents et plateformes « End To End » associées, en particulier via la mise en service d'un 4ème site afin d'augmenter le capacitaire en développement et en validation système.
- renforcé sa présence R&D à l'international, à proximité de ses clients, en étant présent désormais sur plus de 20 pays.

Disposant d'une expertise reconnue dans les technologies de communication, la Société peut mobiliser 1 700 personnes en Recherche et Développement, pour développer, en coopération étroite avec ses clients, les équipements et systèmes convergents associant haut débit et mobilité.

Cela a permis au Groupe de continuer de conforter son avance dans le domaine des gateways, des décodeurs numériques et des périphériques associés. Par ailleurs, le Groupe s'est positionné dans le domaine des systèmes « intelligents » liés à l'énergie en développant des systèmes de comptage électronique d'électricité communicants et des systèmes de gestion d'énergie appelés à une forte croissance dans les années à venir.

Par ailleurs, le Groupe a poursuivi sa politique en matière de propriété intellectuelle en déposant 191 brevets en 2021, dont 53 correspondants à de nouvelles inventions, ce qui porte à 479 son portefeuille d'inventions protégées par 1961 brevets.

Il est également précisé que le montant du crédit d'impôt-recherche au titre des dépenses éligibles s'élève pour le seul exercice 2021 à 14,4 M€, correspondant à la somme algébrique des crédits d'impôt recherche des sociétés Sagemcom Broadband SAS et Sagemcom Energy & Telecom SAS, dont 10,1 M€ pour la seule société Sagemcom Broadband SAS.

III. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021- AFFECTATION DES RESULTATS

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 s'élève à 1.708,2 M€ ; la part du chiffre d'affaires réalisé à l'international est de 73,3 %.

L'excédent brut d'exploitation, positif, s'élève à 133,8 M€.

Le résultat d'exploitation, positif, s'élève à 48,3 M€.

Le résultat financier, positif, est de 33,3 M€ et intègre 24,9 M€ de dividendes reçus de Sagemcom Tunisie SARL.

Le résultat exceptionnel, négatif, ressort à -0,3 M€.

La société Sagemcom Broadband SAS a opté de manière prospective, à compter du 1^{er} janvier 2011, pour la méthode préférentielle de comptabilisation à l'actif des coûts de développement (PCG article 311-3). Le montant immobilisé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 16,0 M €.

Le montant des investissements corporels et incorporels en 2021 est de 22,4 M€.

Au 31 décembre 2021, le montant des capitaux propres est de 164,7 M€.

La position financière nette est positive de 254,2 M€.

Le résultat comptable de Sagemcom Broadband SAS présente un bénéfice net de 71,4 M€, après imputation des impôts sur les sociétés de 13,8 M€, et une participation des salariés de 3,4 M€.

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à de 71.419.552,29 €, les reports à nouveaux, après retraitement en capitaux propres du changement de méthode relatif à la provision sur les engagements de fin de carrière s'élèvent à 825.298,26 €, la réserve libre s'élève à 26.699.775,62 €,

le montant total à répartir s'élève donc à 98.944.626,17 €,

que nous proposons d'affecter comme suit :

	En euros
Dotation à la Réserve Libre :	28.327.673,83
Distribution d'un dividende de 6,69 € par action	70.598.185,17
Report à nouveau créateur :	18.767,17
Total à affecter :	98.944.626,17

Le Report à nouveau créateur, à l'issue de cette affectation, est de :	18.767,17
--	------------------

La Réserve légale, à l'issue de cette affectation, est de : **5.825.141,74**

La Réserve Libre, à l'issue de cette affectation, est de : **28.327.673,83**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Exercice	Total dividende	Dividende net par action
2018	48.753.903,66 €	4,62 €
2019	32.608.130,37 €	3,09 €
2020	63.422.285,93 €	6,01 €

Enfin, conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code général des impôts, il est précisé que le montant de certaines dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39-4 du CGI, engagées par la Société au cours de l'exercice écoulé, s'est élevé à 220.911 € (amortissements non-déductibles afférents aux véhicules propriété de la Société et aux véhicules loués par cette dernière).

IV. AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

1) Risques de marché (change uniquement)

La Société, comme les filiales du groupe Sagemcom, s'expose à un risque en devises au titre de ses opérations puisqu'elle acquiert une partie de ses composants ou produits en US dollar (US\$) et vend des produits finis en euros et accessoirement en US\$; elle est également exposée, dans une moindre mesure, au yen japonais.

L'exposition nette vendeuse qui en résulte a été de l'ordre de 162 MUSD au cours de l'exercice 2021.

La gestion du risque de change, qui est du ressort de la direction opérationnelle de la société Sagemcom SAS pour l'ensemble du Groupe, s'effectue sur la base d'une couverture progressive de l'exposition nette en US\$ (i.e. montant des achats prévisionnels, minoré du montant des ventes prévisionnelles). L'horizon de couverture est sur 24 mois glissants. En conséquence, la politique de couverture validée par les actionnaires a été la suivante en 2021 : la couverture s'applique aux achats nets en dollar US sur l'année civile à 100 %.

Au cours de l'exercice 2021, Sagemcom Broadband SAS est intervenue, pour l'ensemble du Groupe, directement sur les marchés pour couvrir son risque de change par le biais d'achats à terme, de ventes à terme, et d'options de change ; dans ce cadre, le taux de couverture effectif pour l'exercice 2021 s'est établi à 1 EUR = 1,2031 US\$.

2) Risque de crédit

Sagemcom Broadband SAS n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique de la société est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition de la société aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Compte tenu de la diversification des clients et de leur dispersion géographique, la Société est faiblement exposée au risque de crédit sur les créances détenues. Toutefois, différents modes de couvertures sont mis en place tels que les crédits documentaires ou les garanties bancaires reçus par la Société, la police Globaliance de la Coface, ou des assurances de crédit privées.

3) Gestion de la trésorerie

L'objectif du Groupe Sagemcom est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation des dettes bancaires et des achats à crédit.

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée sur le plan opérationnel au niveau de la société Sagemcom Broadband SAS : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par Sagemcom Broadband SAS à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

La société poursuit avec Société Générale Factoring, les deux contrats d'affacturage sans notification et sans recours pour les créances cédées sur un certain nombre de clients éligibles, et avec BNP Paribas factor deux contrats d'affacturage sans notification, sans recours. Les différents contrats avec Société Générale Factoring ont été renouvelés en Août 2021, une nouvelle fois, pour une durée de 3 ans, minimum.

Les contrats d'affacturage sans recours signés avec Société Générale Factoring, sont syndiqués avec Arkea, Natixis Factor, HSBC Factoring et à BNP Paribas Factor.

La société a suspendu ses cessions au titre des contrats, basés sur la cession de créances professionnelles à titre de garantie avec recours au mois de septembre 2021. Le groupe a soldé ses dettes sur ces contrats à la même date.

La société a également ouvert un programme de reverse factoring avec deux de ses clients européens.

Le montant des créances cédées dans les programmes d'affacturage sans recours s'élève à 98,1 M€.

4) Solde des dettes fournisseurs par date d'échéance, à la date du 31 décembre 2021

En application de l'article D.441-4 du Code de commerce résultant de la Loi de Modernisation de l'Economie (loi LME), nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2021 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance, au regard des éléments relatifs à l'exercice 2020.

Les échéanciers ci-dessous sont réalisés au travers des échéances contractuelles portées sur les factures.

<i>Échéances en K€</i> (J = 31/12/21)	Echues depuis plus de 60 jours	Echues entre J-30 et J-60	Echues jusqu'à J-30	Total échues	Non échues	Hors échéance (1)	Total Dettes fournisseurs
Fournisseurs	6 251	1 102	4 602	11 956	392 430	3 978	408 364
Fournisseurs d'immobilisations	-	-	280	280	521		800
TOTAL à payer	6 251	1 102	4 882	12 235	392 951	3 978	409 164
Factures non parvenues				0		157 593	157 593
Autres				0			0
TOTAL	6 251	1 102	4 882	12 235	392 951	161 571	566 757
% du montant de factures échues sur total des achats annuels (hors immobilisations)	0,41%	0,07%	0,32%	0,79%			
Nombre de factures fournisseurs échues (hors immobilisations)	195	53	225	473			

<i>Échéances en K€</i> (J = 31/12/20)	Echues depuis plus de 60 jours	Echues entre J-30 et J-60	Echues jusqu'à J-30	Total échues	Non échues	Hors échéance (1)	Total Dettes fournisseurs
Fournisseurs	8 408	1 091	14 882	24 381	292 163	55	316 598
Fournisseurs d'immobilisations	-	-	-	-	-		0
TOTAL à payer	8 408	1 091	14 882	24 381	292 163	55	316 598
Factures non parvenues				0		150 392	150 392
Autres				0			0
TOTAL	8 408	1 091	14 882	24 381	292 163	150 446	466 990
% du montant de factures échues sur total des achats annuels (hors immobilisations)	0,65%	0,08%	1,16%	1,89%			
Nombre de factures fournisseurs échues (hors immobilisations)	154	55	542	751			

(1) Hors échéance : comprennent pour l'essentiel les comptes fournisseurs – factures non parvenues

5) Solde des créances clients par date d'échéance, à la date du 31 décembre 2021

En application de l'article D.441-4 du Code de commerce résultant de la Loi de Modernisation de l'Economie (loi LME), modifié par le décret 2015-1553 du 27 novembre 2015 nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2021 du solde des créances clients par date d'échéance, au regard des éléments relatifs à l'exercice 2020.

Les échéanciers ci-dessous sont réalisés au travers des échéances contractuelles portées sur les factures.

<i>Échéances en K€</i> (J = 31/12/21)	Echues depuis plus de 60 jours	Echues entre J-30 et J-60	Echues jusqu'à J-30	Total échues	Non échues	Hors échéance	Total Dettes Clients
Client	21 756	478	11 086	33 321	247 755	2 809	283 885
Créances d'immobilisations				-			0
TOTAL à percevoir	21 756	478	11 086	33 321	247 755	2 809	283 885
Factures à émettre				0		4 319	4 319
Autres				0			0
TOTAL	21 756	478	11 086	33 321	247 755	7 128	288 204
% du montant de factures échues sur total du CA HT (hors immobilisations)	1,27%	0,03%	0,65%	1,95%			
Nombre de factures clients échues (hors immobilisations)	443	28	153	624			

<i>Échéances en K€</i> (J = 31/12/20)	Echues depuis plus de 60 jours	Echues entre J-30 et J-60	Echues jusqu'à J-30	Total échues	Non échues	Hors échéance	Total Dettes Clients
Client	20 437	2 211	8 752	31 401	124 763	2 655,99	158 820
Créances d'immobilisations				-			0
TOTAL à percevoir	20 437	2 211	8 752	31 401	124 763	2655,991	158 820
Factures à émettre				0		3 953	3 953
Autres				0			0
TOTAL	20 437	2 211	8 752	31 401	124 763	6 609	162 773
% du montant de factures échues sur total du CA HT (hors immobilisations)	1,36%	0,15%	0,58%	2,09%			
Nombre de factures clients échues (hors immobilisations)	397	30	107	534			

6) Filiales et participations

Les résultats des deux filiales françaises présentent respectivement, un bénéfice pour Sagemcom Energy & Telecom SAS (résultat net de 12,5 M€), et une perte pour Sagemcom Documents SAS (résultat net de -0,08 M€).

La filiale industrielle, Sagemcom Multi-Energy Industry SAS, présente un résultat de 1,2 M€.

La filiale Tunisienne, Sagemcom Tunisie, présente quant à elle un résultat bénéficiaire au titre de 2021, pour 100,4 MTND.

Le tableau des filiales et participations joint en annexe aux comptes annuels de l'exercice 2021 présente les informations financières des principales filiales et participations de la Société.

7) Perspectives 2022

L'objectif de l'exercice 2022 est de réaliser un résultat d'exploitation de 47,0 M€ (contre 48,3 M€ en 2021).

Le chiffre d'affaires prévisionnel de Sagemcom Broadband SAS s'élèvera à 1 836,9 M€, contre 1 708,2 M€ en 2021.

Enfin, le chiffre d'affaires prévisionnel 2022 des principales filiales de la Société se décompose de la façon suivante :

- | | |
|---------------------------------|----------|
| ○ Sagemcom Documents SAS | 1,8 M€ |
| ○ Sagemcom Energy & Telecom SAS | 491,8 M€ |

V. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société s'élève à 58.251.417,36 €, divisé en 10.552.793 actions de 5,52 € de valeur nominale.

L'ensemble des actions est détenu par Sagemcom Holding SAS

VI. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS APRES LA CLOTURE

La structuration du Groupe, sa culture industrielle et les marchés qu'il adresse lui permettent d'avoir une capacité de résilience plusieurs fois démontrée dans le passé. Cependant, la complexité de la supply chain reste en 2022 un sujet de préoccupation quotidien pour le Groupe, l'obligeant à une adaptation permanente à la fois sur la gestion des achats, des flux logistiques et de la production.

Au regard de la situation à date, de l'expérience acquise depuis le début de la crise Covid et des différents plans d'actions qui ont été déployés, la Société n'envisage pas de risque significatif de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation, ni la valeur de sa situation patrimoniale.

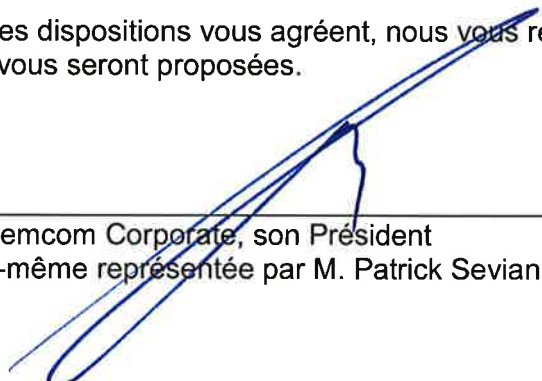
VII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, ont été mentionnées au registre des décisions, les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et son dirigeant, son associé unique ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3

VIII. SITUATION DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous rappelons que le mandat du commissaire aux comptes ne vient pas à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Si ces dispositions vous agréent, nous vous remercions de bien vouloir prendre les décisions qui vous seront proposées.



Sagemcom Corporate, son Président
Elle-même représentée par M. Patrick Sevan

SAGEMCOM BROADBAND SAS

Société par actions simplifiée

250 route de l'Empereur

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SAGEMCOM BROADBAND SAS

Société par actions simplifiée

250 route de l'Empereur

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société SAGEMCOM BROADBAND SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGEMCOM BROADBAND SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des engagements retraite à compter du 1er janvier 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le paragraphe 1.5 de la note 1 de l'annexe exposant les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des valeurs d'inventaire des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses et les données retenues pour déterminer la valeur d'utilité de ces titres et à vérifier les calculs effectués.

- Le fait que votre Société constitue des dépréciations sur les actifs immobilisés, les stocks et les créances clients, ainsi que des provisions pour risques et charges liées aux garanties sur produits données aux clients, telles que décrites respectivement dans les paragraphes 1.2, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8 et 1.12 de la note 1 de l'annexe. Nous avons procédé le cas échéant, à l'appréciation des hypothèses, des données et des modèles de calcul utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line.

Bénédicte SABADIE



SAGEMCOM BROADBAND SAS
COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN Sagemcom Broadband SAS AU 31 DECEMBRE 2021

en milliers d'euros

A C T I F	Brut	Amortissements provisions à déduire	Net	31/12/2020	P A S S I F	31-déc-21	31-déc-20
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles :					Capital (dont versé) : 58 251	58 251	58 251
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	22 568	22 123	445	392			
. Frais de recherche et développement	63 825	51 690	12 134	10 804			
. Fonds de Commerce	59 727		59 727	59 727			
. Immobilisations en cours	18 134		18 134	17 879	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
ST	164 254	73 813	90 440	88 802	Ecart de réévaluation	0	0
Immobilisations corporelles :					Réserves :		
. Terrains	-	-	-	-	. Réserve légale	5 825	5 825
. Constructions	-	-	-	-	. Réserves réglementées	0	0
. Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 031	32 980	7 051	4 574	. Autres réserves	26 700	27 035
. Autres immobilisations corporelles	13 878	12 609	1 269	1 172	Report à nouveau	825	
. Immobilisations en cours	1 913		1 913	3 227	Résultat de l'exercice	71 420	63 116
. Avances et acomptes	-		-	-	Acompte sur Dividendes en Instance d'Affectation		
ST	55 822	45 589	10 233	8 973	Provisions réglementées	1 711	1 339
Immobilisations financières :							
. Participations	185 502	67 096	118 406	118 286	TOTAL I	164 732	155 567
. Créances rattachées à des participations	-		-	-	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
. Autres titres immobilisés	-		-	-	Provisions pour risques	14 278	15 468
. Prêts	-		-	-	Provisions pour charges	24 070	22 171
. Autres immobilisations financières	4 776		4 776	5 951			
ST	190 279	67 096	123 182	124 237			
TOTAL I	410 354	186 498	223 856	222 012	TOTAL II	38 348	37 639
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours :					DETTES		
. Matières premières et autres approvisionnements	8 287	422	7 865	1 799	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. En-cours de production	-	-	-	-	Emprunts et dettes financières divers	89	276
. Produits intermédiaires et finis	26 297	1 107	25 190	12 679	Comptes de Trésorerie financiers Groupe	71 334	35 716
ST	34 584	1 529	33 055	14 478	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	215	215
Avances et acomptes versés sur commandes	112		112	15	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 513	466 719
Créances :					Dettes fiscales et sociales	26 420	28 272
. Créances clients et comptes rattachés	288 204	465	287 739	162 419	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 244	1 608
. Autres	14 484		14 484	12 377	Autres dettes	25 384	25 598
Comptes de Trésorerie financiers Groupe	104 629		104 629	110 531	Produits constatés d'avance	288	2 588
Valeurs mobilières de placement :	-		-	-			
. Actions propres	-		-	-	TOTAL III	690 486	560 991
. Autres titres	61 013		61 013	61 000			
Disponibilités	160 014		160 014	165 706			
Charges constatées d'avance	8 654		8 654	5 662			
TOTAL II	671 694	1 994	669 699	532 188			
Ecart de conversion actif (III)	90		90	31	Ecart de conversion passif (IV)	79	35
TOTAL GENERAL	1 082 138	188 493	893 645	754 231	TOTAL GENERAL	893 645	754 231

SAGEMCOM BROADBAND SAS
COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE

en milliers d'euros

	31/12/2021	31/12/2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 708 178	1 501 940
dont à l'international : 1 252 740		
Production stockée	11 377	(4 355)
Production immobilisée	16 009	12 958
PRODUCTION	1 735 564	1 510 543
Achats de matières premières et autres approvisionnements	959 999	805 191
Variation de stock	(5 747)	1 618
Autres achats et charges externes	585 455	485 710
CONSOMMATION	1 539 707	1 292 519
VALEUR AJOUTEE	195 857	218 024
Subventions d'exploitation	10	0
Impôts, taxes et versements assimilés	(5 711)	(6 800)
Salaires et traitements	(36 631)	(35 884)
Charges sociales	(19 759)	(19 037)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	133 767	156 302
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	11 767	9 563
Autres produits de change sur dettes & créances commerciales	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	(19 440)	(18 495)
Sur immobilisations : dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions	(111)	(529)
Pour risques et charges : dotations aux provisions	(6 634)	(6 301)
Autres charges	(69 846)	(79 612)
Autres charges de change sur dettes & créances commerciales	(1 195)	(7 222)
RESULTAT D'EXPLOITATION	48 307	53 707
Produits financiers :		
De participations	34 621	45 529
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	1 392	2 016
Reprises sur provisions et transferts de charges	18	971
Différences positives de change	1 613	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	1
	37 645	48 517
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	897	59
Intérêts et charges assimilées	3 456	3 701
Différences négatives de change	0	940
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	4 354	4 700
RESULTAT FINANCIER	33 291	43 817
RESULTAT COURANT avant impôts	81 598	97 525
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	115	29
Sur opérations en capital	88	77
Reprises sur provisions et transferts de charges	355	1 400
	557	1 505
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	0	19 648
Sur opérations en capital	89	69
Dotations aux amortissements et aux provisions	777	5 429
	867	25 146
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(309)	(23 641)
Participation des salariés	(3 390)	(2 317)
Crédit Impôt Recherche	10 132	8 807
Impôts sur les bénéfices	(13 833)	(13 120)
Impôts autres	(2 778)	(4 138)
Total des produits	1 795 675	1 578 935
Total des charges	(1 724 256)	(1 515 819)
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	71 420	63 116

ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	<u>Pages</u>
- SITUATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
Principes	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Test de dépréciation	
Immobilisations financières	
Stocks et en-cours	
Chiffre d'affaires et coûts associés	
Créances et dettes	
Disponibilités	
Titres de placement	
Provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Dividendes	
Résultat exceptionnel	
- NOTES DIVERSES	13
Immobilisations et amortissements	13
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Produits à recevoir	14
Charges et produits constatés d'avance	14
Valeurs mobilières de placement	15
Capitaux propres	15
Capital	15
Provisions	16
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires	16
Amortissements et provisions sur immobilisations	18
Charges à payer	19
Ventilation du chiffre d'affaires	19
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	19
Autres charges d'exploitation	19
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Autres charges	20
Impôt sur les bénéfices	20
Eléments concernant les entités liées	21
Ventilation de l'effectif moyen	21
CICE	21
Engagements financiers	22
Obligations contractuelles – Engagements commerciaux et divers	23
Evénements postérieurs à la clôture	23
Tableau de renseignements concernant les filiales et participations	24

SITUATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE:

Sagemcom Broadband SAS est détenue depuis le 30 mai 2017 à 100% par Sagemcom Holding SAS, son Associé Unique.

A la date du 18 juillet 2019, le groupe Sagemcom SAS a été cédé, à une société créée ad-hoc (Sagemcom Group SAS) du groupe Charterhouse, qui demeure l'actionnaire de référence du groupe.

Les comptes de Sagemcom Broadband SAS sont inclus, à compter du 31 décembre 2019, dans les comptes consolidés de la société Sagemcom Group SAS, dont le siège social se situe au 250 route de l'empereur, 92500 Rueil Malmaison, suivant la méthode de l'intégration globale. Les copies des états financiers consolidés et visés peuvent être obtenues à cette même adresse.

Sagemcom Broadband SAS regroupe les activités de développement, de fabrication et de vente des décodeurs et audio pour tous les médias de transmission (Satellite, Câble, Terrestre et ADSL), du terminal simple aux fonctions limitées, à l'enregistreur MPEG4 Haute Définition avec disque dur intégré, et les activités de conception et de déploiement des passerelles résidentielles multi-play, tels que terminaux haut débit, ainsi que des solutions de logiciels facilitant l'installation et la gestion des différents équipements composant le réseau numérique local.

Par ailleurs, la société a procédé au 27 avril 2021, à la distribution d'un dividende pour un montant de 63,4 M€, mise en paiement le même jour, à son associé unique Sagemcom Holding SAS.

La société est entrée au capital de la société Tessares, dans le cadre d'une participation minoritaire, une société belge spécialisée dans le développement de logiciels d'accès hybride à Internet, à hauteur de 1 M€, en mars 2021.

Appuyé sur l'expérience de 2020, le groupe Sagemcom s'est organisé en 2021 pour faire face aux contraintes sanitaires liées à la crise Covid, puis aux crises des composants, des matières premières et du transport qui s'en sont suivies. Adressant des marchés dynamiques, concevant et fabriquant des solutions destinées à des clients résilients (opérateurs télécoms et utilities) et adressant des besoins fondamentaux, les activités commerciales se sont avérées favorables pour le Groupe. La capacité de Sagemcom à avoir une prise sur la supply chain grâce à sa culture industrielle lui a également permis de maintenir son activité à un niveau lui permettant de ne pas envisager de risque significatif de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation, ni la valeur de sa situation patrimoniale.

1) REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes

Les comptes annuels sont établis au 31 décembre 2021 conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général. Celui-ci correspond au règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite. Les comptes sont établis dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels 2020, à l'exception du point ci dessous.

Conformément à l'option ouverte par la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, la société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

La société a comptabilisé une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 796 K€, en contrepartie des capitaux propres.

En K€	Prov pour pensions & obligations similaires	Report à Nouveau
Changement de période de répartition des droits :	Débit: 796 K€	Crédit: 796 K€

Postes de l'exercice précédent retraités selon les nouvelles méthodes.

Pour assurer la comparabilité des exercices, l'information ci-dessous présente les principaux postes 2020, retraités selon la nouvelle méthode comparable :

En K€	31/12/2021 (publiées)	31/12/2020 (retraitées selon les nouvelles règles)	31/12/2020 (Publiées)
Bilan Db/ (Cr)			
Passif - Provisions pour Risques (#15)	(24 070) K€	(21 375) K€	(22 171 K€)
Résultat Db/(Cr)			
Dotations aux provisions d'exploitation	6 545 K€	5 474 K€	6 270 K€

1.2. Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles se composent de :

- le fonds de commerce qui comprend notamment la clientèle, l'achalandage, le bénéfice et la charge de tous contrats, les études et marchés en cours relatifs à l'activité apportée par Sagemcom SAS au 1^{er} janvier 2010. Ce fonds n'est pas amorti,
- En application de la directive comptable européenne qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2016 et du règlement ANC 2015-06, les actifs incorporels doivent être comptabilisés dans les comptes correspondant aux actifs sous-jacents.
La société a décidé de retenir une durée de vie illimitée pour le fonds de commerce, car ce dernier représente le cœur d'activité de l'entité. Les éventuelles pertes de valeur sont déterminées au travers d'un test de dépréciation annuelle ou par tout autre moyen permettant de garantir la valeur du fonds.
- des brevets et licences, amortissables sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- des logiciels d'application, amortissables sur une durée de trois à cinq ans.

L'activation de certains coûts en immobilisations incorporelles est soumise au respect de critères économiques, juridiques et financiers extrêmement stricts dont l'un des plus exigeants est la démonstration du contrôle des flux de trésorerie futurs par le groupe.

Dans la plupart des cas, les coûts restent comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Toutefois lorsque les critères d'activation sont atteints pour un projet donné, l'activation devient obligatoire et porte sur la totalité des frais liés à ce projet (sans rétroactivité) jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Conditions d'activation des frais de développement :

Les dépenses de recherche et de développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Toutefois les frais de développement financés par le Groupe sont immobilisés, si l'intégralité des critères suivants est démontrée :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle ainsi que l'intention et la capacité (disponibilité des ressources techniques, financières et autres) de l'entreprise d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs ; l'entreprise doit notamment démontrer l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation ;

- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement

Si les projets de recherche et développement à activer portent sur des projets de R&D générique, c'est-à-dire qui ne sont pas spécifiques à un client donné, l'activation des frais de R&D se fait via l'immobilisation des charges encourues. Si en revanche les projets portent sur de la R&D dédiée à un client, l'activation des frais de R&D se fait via la mise en encours des charges encourues.

Amortissement des frais de développement activés :

Les frais de développement immobilisés sont valorisés à leur coût de production. Ils sont amortis à partir de la première livraison du produit, selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilité qui, dans tous les cas, ne dépasse pas 24 mois.

Test de dépréciation :

Un test de dépréciation doit être réalisé chaque année pour chaque projet afin de s'assurer que les perspectives futures d'utilisation des projets immobilisés ou en immobilisations en cours sont toujours réelles.

Quel que soit l'actif il devra faire l'objet d'un test de dépréciation dès qu'un événement ou une circonstance à caractère durable affecte significativement l'environnement économique, les hypothèses ou les objectifs retenus pour son utilisation.

Le cas échéant, la valeur recouvrable sera estimée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés, en intégrant les divers éléments contractuels. Si la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de la valeur et la valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation enregistrée en charge en compte de résultat. Cette provision sera reprise (totalement ou partiellement) si la valeur recouvrable augmente à la suite de la mise en évidence d'un événement favorable.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou le mode dégressif sur les durées de vie prévues suivantes :

- constructions de type robuste	20 ans
- constructions de type industrialisé	10 ans
- constructions légères	6 ans 2/3
- installations générales	5 ans
- installations chauffage	10 ans
- agencements, aménagements des constructions	4 ans
- installations complexes spécialisées	5 ans / 10 ans
- machines outils mécaniques	6 ans 2/3 / 8 ans
- lignes électroniques	6 ans 2/3
- matériel de mesure et contrôle essais	3 ans / 8 ans
- autre matériels d'usine	5 ans / 8 ans
- matériel informatique	4 ans

Les majorations des taux d'amortissement courants (linéaire ou dégressif) autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

Conformément à la réglementation comptable, à partir du 1^{er} janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur la base de leur durée d'utilité.

1.4. Test de dépréciation

Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la société.

1.5. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire, estimée d'après leur quote-part d'actif net et leur perspective de rentabilité ou leur valeur d'utilité, est inférieure à la valeur brute comptable ci-dessus définie, une dépréciation est comptabilisée. Toutefois, ce principe peut ne pas être retenu dans la mesure où cette dépréciation ne semble pas avoir un caractère durable, compte tenu du contexte ou des données économiques ou financières prévisionnelles.

La société applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 la nouvelle réglementation fiscale relative au traitement des frais d'acquisition des titres de participation. En conséquence, en application de l'avis du comité d'urgence du CNC du 15 juin 2007, la société a procédé à un changement d'option fiscale à compter du 1^{er} janvier 2007 : la valeur brute des titres de participation reste inchangée (les frais d'acquisition sont incorporés au coût de revient des titres) ; cependant, les frais liés à des acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2007, font l'objet d'un étalement par le biais de la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

1.6. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières, fournitures, approvisionnements, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires (frais de transport et d'emballage et des droits de douane éventuellement). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat ainsi défini, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

Les produits fabriqués et les en-cours de production sont évalués à leur coût de production hors frais financiers, lequel comprend les charges directes et indirectes de production, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure, à ce titre, la constatation du résultat est effectuée selon la méthode à l'avancement suivant le pourcentage d'avancement estimé sur la base des biens livrés et des services réalisés.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Conditions d'activation des frais de développement :

Dans la plupart des cas, les coûts restent comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Toutefois lorsque les critères d'activation sont atteints pour un projet donné, l'activation devient obligatoire et porte sur la totalité des frais liés à ce projet (sans rétroactivité) jusqu'à la date de première commercialisation du produit. Si les projets portent sur de la R&D dédiée à un client, l'activation des frais de R&D se fait via la mise en encours des charges encourues.

Ces encours seront repris linéairement sur 12 mois à partir de la date de première livraison du produit. Un test de dépréciation doit être réalisé chaque année pour chaque projet afin de s'assurer que les perspectives futures d'utilisation des projets immobilisés ou en en-cours sont toujours réelles.

1.7. Chiffre d'affaires et coûts associés

Le fait générateur correspond généralement, soit à la livraison pour les matériels, soit au transfert de propriété pour les études.

Les engagements pour garanties sur produits données aux clients résultant d'obligations légales, contractuelles, ou de pratiques commerciales sont généralement évalués de manière statistique. La durée de garantie est de 1 à 3 ans, elle couvre les pièces et la main d'œuvre. L'évaluation est effectuée en fonction du prix du produit, des taux de retour et du coût des réparations qui en découlent.

1.8. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et créances en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours du mois de la transaction, à l'exception des ventes et achats libellés en USD qui ont fait l'objet, en 2021, d'une couverture de change et sont donc convertis sur la base d'une parité moyenne sur l'exercice 2021 de 1 € = 1,2031 résultant des instruments de couverture mis en place par Sagemcom Broadband SAS et dénoués sur l'exercice.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par Sagemcom Broadband SAS :
 - les créances et les dettes sont converties au cours des dérivés alloués à leur couverture en date de clôture (soit une parité de 1 € = 1,20 USD à fin 2021) ;
 - l'écart éventuel entre ce cours et le cours d'enregistrement des créances et des dettes, appliqué à la position nette clients/fournisseurs en devise, est comptabilisé en résultat d'exploitation.
- Pour les devises qui ne font pas l'objet d'une couverture par Sagemcom Broadband SAS, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écarts de conversion actif ou passif, et le cas échéant une provision pour risques de change est comptabilisée ;
- Les provisions en devises sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat d'exploitation.

Les avances versées et reçues sont valorisées au cours en vigueur de l'année de décaissement/encaissement, soit le cours du mois de la transaction ou le cours résultant des instruments de couverture mis en place et dénoués sur la période considérée.

1.9. Disponibilités

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2021.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

1.10. Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres, qui est fonction de leur valeur d'utilité et de leur valeur probable de négociation, est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

1.11. Provisions règlementées

Il s'agit des amortissements dérogatoires.

1.12. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur.

La société est en litige avec des fournisseurs, dans le cadre de la marche ordinaire de ses affaires, les provisions comptabilisées pour couvrir les risques liés à ces litiges sont estimées, au cas par cas, par le management en fonction de la meilleure appréciation du niveau de risque et de la probabilité de sortie de ressources.

1.13. Dividendes

Les dividendes reçus des participations sont enregistrés en produit financier dès la date de l'assemblée ayant pris la décision de distribuer un dividende d'un montant déterminé ou à défaut, lors de leur encaissement.

1.14. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général. Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions.

2) NOTES DIVERSES

2.1. Immobilisations et amortissements (en milliers d'euros)

2.1.a IMMOBILISATIONS				
RUBRIQUES ET POSTES	VALEUR brute au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Fonds de Commerce (1)	59 727		-	59 727
Frais de recherches et développements, Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires, et autres (2)	50 203	15 712	(2 090)	63 825
Immobilisations incorporelles en cours	22 240	328	-	22 568
Avances et acomptes	17 879	16 117	(15 862)	18 134
	0		0	0
	150 049	32 157	(17 952)	164 254
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0	-	-	0
Constructions	0	-	-	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 569	6 685	(223)	40 031
Autres immobilisations corporelles	13 407	761	(290)	13 878
Immobilisations corporelles en cours	3 227	1 753	(3 067)	1 913
Avances et acomptes	0			0
	50 203	9 199	(3 580)	55 822
Immobilisations financières :				
Participations	184 502	1 000	-	185 502
Créances rattachées à des participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	5 951	0	(1 175)	4 776
	190 453	1 000	(1 175)	190 279

(1) Le Fonds de Commerce résiduel est issu de l'opération d'apport à Sagem Communications de l'activité Haut Débit au 1^{er} janvier 2007

(2) Les « Concessions, brevets, licences, marques, procédés,...et autres » comprennent le montant des actifs apportés en 2007 et réévalués. Les brevets réévalués ont été apportés en totalité.

2.1.b AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION				
RUBRIQUES ET POSTES	CUMULES au début de l'exercice	AUGMEN- TATIONS	DIMINUTIONS	CUMULES à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Frais de recherches et développements, Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires, et autres	39 399	14 381	(2 090)	51 690
	21 848	275	0	22 123
	61 247	14 656	(2 090)	73 813
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0			0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 995	4 190	(205)	32 980
Autres immobilisations corporelles	12 235	593	(219)	12 609
Avances et acomptes				
	41 230	4 783	(424)	45 589
Immobilisations financières :				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	0			0
	0	0	0	0

2.2. Etat des échéances des créances et des dettes (en milliers d'euros)

RUBRIQUES ET POSTES	MONTANT	ECHEANCES	
	BRUT	à 1 an au +	A + d'1 an (3)
<u>Créances</u>			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Autres immobilisations financières	4 776	4 776	0
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	288 204	287 739	465
Autres créances d'exploitation	14 484	14 484	0
Comptes de trésorerie financiers Groupe	104 629	104 629	0
Charges constatées d'avance	8 654	8 654	0
	420 747	420 282	465
<u>Dettes</u>			
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit (2)	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (3) (4)	89	89	0
Comptes de trésorerie financiers Groupe	71 334	71 334	0
Avances et acomptes reçus	215	215	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 513	565 513	0
Dettes fiscales et sociales	26 420	26 420	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 244	1 244	0
Autres dettes	25 834	25 834	0
Produits constatés d'avance	288	288	0
	690 487	690 487	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) dont :			
- à deux ans au maximum à l'origine	0		
- à plus de 2 ans à l'origine	0		
(3) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans	0		
(4) Dont avances remboursables de l'Etat	0		

2.3. Produits à recevoir

En application du principe des comptes rattachés, les produits à recevoir figurent dans les postes suivants de l'actif :

(en milliers d'euros)	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Créances clients et comptes rattachés	4 319	3 953
Autres créances	2 093	49
Disponibilités	26	13
	6 348	4 016

2.4. Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent principalement des loyers et des charges diverses liées à l'exploitation, comme par exemple l'achat de stocks de licences.

Les produits constatés d'avance sont constitués essentiellement du chiffre d'affaires constaté d'avance sur des contrats de fournitures.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Ce poste comprend des valeurs mobilières de placement, pour un montant de 61 013 K€ ; inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2021. Les excédents de trésorerie de fin mois, sont placés essentiellement sur des OPCVM, sur du très court terme.

2.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi (*en milliers d'euros*) :

	<i>Solde en début d'exercice</i>	<i>Affectation du résultat 2020</i>	<i>Dividendes 2020</i>	<i>Résultat 2021</i>	<i>Changement de méthode</i>	<i>Autres</i>	<i>Solde en Fin de période</i>
Capital	58 251						58 251
Primes d'émission, fusion, apport	-						-
Réserve légale	5 825						5 825
Réserves réglementées	-						-
Autres réserves	27 035	(335)					26 700
Report à nouveau	0	63 451	(63 422)		796		825
Résultat de l'exercice 2020	63 116	(63 116)					0
Résultat de l'exercice 2021	0			71 420			71 420
Provisions réglementées	1 339					371	1 711
	155 567	0	(63 422)	63 116	796	371	164 732

2.7. Capital

2.7.1 Evolution du capital et des primes liées

<i>Milliers d'euros</i>	<i>Capital</i>	<i>Nbre Actions</i>	<i>Primes</i>
Situation au 31/12/20	58 251	10 552 793	-
Situation au 31/12/21	58 251	10 552 793	-

2.7.2 Composition : 10 552 793 actions ordinaires de 5,52 € de nominal

2.7.3. Répartition au 31 décembre 2021:

	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Sagemcom Holding	10 552 793	100%	10 552 793	100%
	10 552 793	100%	10 552 793	100%

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des titres est gagé auprès d'établissements financiers.

2.8. Provisions (en milliers d'euros)

RUBRIQUES ET POSTES	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	CHANGEMENT DE METHODE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Provisions réglementées :					
Amortissements dérogatoires	1 339		697	(325)	1 711
	1 339		697	(325)	1 711
Provisions pour risques :					
Pour pertes de change	31		90	(31)	90
Garantie clients	15 411		352	(1 601)	14 162
Autres provisions pour risques	26		0	0	26
	15 468		442	(1 632)	14 278
Provisions pour charges :					
Pour pensions et obligations similaires	6 847	(796)	605	(392)	6 264
Autres provisions pour charges	15 324		5 669	(3 187)	17 806
	22 171	(796)	6 274	(3 579)	24 070
Provisions pour dépréciation :					
Sur immobilisations incorporelles	0				0
Sur immobilisations corporelles	0				0
Sur immobilisations financières	66 217		897	(18)	67 096
Sur stocks	2 982		-	(1 453)	1 529
Sur comptes clients	354		111	-	465
Autres	0		-	-	0
Sur valeurs mobilières de placement	0				0
	69 553		1 088	(1 471)	69 090

2.9. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires

Sagemcom Broadband SAS applique la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

A. Définition des régimes

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite et les autres avantages au personnel à long terme sont soit des régimes à cotisations définies soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ils se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

Régimes à prestations définies

Les régimes d'avantages post-emploi à prestations définies consentis au personnel correspondent au régime d'indemnité de fin de carrière s'imposant à Sagemcom Broadband.

Les autres avantages à long terme à prestations définies consentis au personnel correspondent principalement aux médailles du travail et aux primes de fidélité.

B. Analyse des provisions

Ces provisions sont comptabilisées en provisions pour risques et charges (cf. note 2.9 sur les provisions pour risques et charges) :

En milliers d'euros	31/12/21 (1)	01/01/21 (2)	Variation 31/12 – 01/01 (3) = (1-2)	31/12/20
Régimes d'avantages :				
- post-emploi consentis au personnel	6 264	6 050*	214	6 846
- à long terme consentis au personnel	702	642	60	642
Total	6 966	6 692	274	7 488

*Le changement de méthode a conduit à une reprise de la provision de 796 K€ à l'ouverture.

C. Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

Hypothèses	2021	2020
Taux d'actualisation	0,90%	0,45%
Age de départ à la retraite :		
- Cadres	64 ans	64 ans
- Non Cadres	62 ans	62 ans
Taux de rendement attendu des actifs du régime	N/A	N/A
Taux d'évolution des salaires	Variable de 8,41% à 1,70% suivant l'âge	Variable de 8,41% à 1,70% suivant l'âge
Taux de charges sociales	48%	48%
Taux d'inflation	1,7%	1,7%
Turn over	Dégressif selon l'âge	Dégressif selon l'âge
	10,96% à 1,97% jusqu'à 54 ans 0% à compter de 55 ans	10,96% à 1,97% jusqu'à 54 ans 0% à compter de 55 ans

D. Analyse des provisions relatives aux avantages post-emploi

Les montants comptabilisés en provision au titre de ce régime s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/21	31/12/20
Valeur actualisée de la dette (indemnités de départ à la retraite)	7 943	8 951
Juste valeur des actifs des régimes	N/A	N/A
Valeur nette	7 943	8 951
Coûts des services passés différés	0	0
Gains (pertes) actuariels différés	(1 679)	(2 104)
Montant net comptabilisé au bilan	6 264	6 846

Le coût des services passés est la conséquence de l'avenant à la Convention Collective de la Métallurgie du 21 juin 2010 modifiant les droits payables aux salariés au titre des indemnités de fin de carrière. Le coût des services passés est étalé sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

La variation des montants nets comptabilisés au bilan s'explique de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/21	31/12/20
Montant net comptabilisé au bilan à l'ouverture de l'exercice	6 846	6 494
Montant net à l'ouverture de l'exercice (retraité)	6 050	6 494
Coût des services rendus et coût financier	606	569
Cessions / Transfert	0	0
Prestations réglées	(392)	(217)
Montant net comptabilisé au bilan à la clôture de l'exercice	6 264	6 846

Le coût des services rendus et le coût financier ont été comptabilisés en charges d'exploitation et se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	2021	2020
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	482	443
Coût financier	39	56
Coût des services passés	-	-
Ecart actuariels enregistrés en résultat	85	70
Charge de l'exercice	606	569

E. Analyse des provisions relatives aux avantages à long terme

La variation de la dette et de la charge d'exploitation s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/21	31/12/20
Valeur actualisée de la dette	702	642
Juste valeur des actifs des régimes	N/A	N/A
Montant net comptabilisé au bilan	702	642
Charge nette de l'exercice	157	129
Paievements de l'exercice	(97)	(94)
Cessions / Transfert	0	0
Total variation de la dette	60	35

2.10. Amortissements et provisions sur immobilisations (en milliers d'euros)

	Dotations aux amortissements (exploitation)	Dotations aux amortissements (exceptionnel)	Dotations aux provisions (exploitation)	Dotations aux provisions (exceptionnel)	Dotations aux provisions (Financier)	TOTAL
Immobilisations incorporelles	14 656	-	-	0	-	14 656
Immobilisations corporelles	4 784	-	-	-	-	4 784
Immobilisations financières	-	-	-	-	897	897
TOTAL	19 440	-	-	0	897	20 337

2.11. Charges à payer (en milliers d'euros)

En application du principe des comptes rattachés, les charges à payer figurent dans les postes suivants du passif :

	(en milliers d'euros)	
	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 149	150 121
Dettes fiscales et sociales	19 704	19 904
Dettes sur immobilisations	444	270
Autres dettes	9 999	8 869
	187 296	179 165

2.12. Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (en milliers d'euros)

Par secteur géographique	Exercice 2021	Exercice 2020	Par branche d'activité	Exercice 2021	Exercice 2020
France	455 438	487 902	Activité BBS	992 944	850 871
International	1 257 740	1 014 038	Activité AVS	694 391	615 495
			Activité Holding & Divers	20 843	35 574
	1 708 178	1 501 940		1 708 178	1 501 940

2.13. Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation

Ce poste comprend notamment :

- les reprises sur provisions pour 6 633 K€ au 31 décembre 2021 (en particulier pour stocks et en-cours 1 453 K€ et les provisions risques et charges pour 5 150 K€)
- les transferts de charges pour 4 735 K€ au 31 décembre 2021, la majeure partie étant représentée par la refacturation de charges à Sagemcom Documents, et Sagemcom Energy & Telecom.
- Les autres produits d'exploitation pour 398 K€

2.14. Autres charges d'exploitation

Le poste comprend essentiellement au 31 décembre 2021 des redevances sur licences pour 69 997 K€, diverses charges de gestion courante créditrice pour 151 K€.

Ce poste comprends également la perte de change sur créances et dettes commerciales pour 1 195 K€.

2.15. Résultat financier

Le résultat financier positif de 33 291 K€ comprend des produits financiers pour 37 645 K€ (dont dividendes reçus : 34 621 K€, autres intérêts et produits assimilés de 1 392 K€, et gain net de change pour 1 613 K€) et des charges financières pour 4 354 K€ (dont charges d'intérêts 3 456 K€, et dotations aux provisions pour dépréciations d'immobilisations financières pour 897 K€).

2.16. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel en perte de 309 K€ comprend :

- des produits exceptionnels pour 557 K€, dont :
 - reprises sur provisions et amortissements dérogatoires pour 30 K€.
 - des produits exceptionnels pour 115 K€.
 - des produits de cessions d'éléments d'actifs corporels pour 88 K€,
- des charges exceptionnelles pour 867 K€, dont :
 - dotations au titre des amortissements dérogatoires et aux provisions exceptionnelles pour 777 K€,
 - des VNC pour cessions d'actifs immobilisés corporels pour 89 K€

2.17. Autres Charges

En application de l'Accord d'Intéressement triennal groupe signé le 04 juin 2019 et de l'Accord de Participation groupe signé le 15 mai 2008, modifié par son avenant n°2 du 17 février 2017, l'intéressement Groupe ressort à 2 768 K€ et la participation dérogée par la société à 3 390 K€ en 2021.

2.18. Impôt sur les bénéfices

2.18.1. Incidence de l'application des dispositions fiscales sur le résultat de l'exercice :

Cette incidence se traduit par les variations suivantes du poste "provisions réglementées" :

	<i>en milliers d'euros</i>
Provisions pour investissement.....	0
Provisions pour amortissements dérogatoires.....	1.711
TOTAL.....	1.711
Correspondant à une baisse du résultat comptable 2021 de.....	371

2.18.2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt :

Les allègements de la dette future d'impôt (1) provenant de charges (2) dont la déductibilité est décalée, s'élèvent au 31 décembre 2021, compte tenu des hypothèses prudentes de retournement et du planning de baisse du taux de l'Impôt sur les sociétés, à 2.974 K€ au taux de 25,83%.

Les accroissements de la dette future d'impôt (1) provenant de l'écart de conversion actif, s'élèvent au 31 décembre 2021, au taux de 25,83%, à 23 K€.

En ce qui concerne le régime de déduction fiscale de la provision pour indemnités de congés payés, la société s'est placée sous le régime de droit commun autorisant cette déduction dans l'exercice.

(1) En vertu de l'article 39 de la loi de Finances pour 2020, à compter de l'exercice 2022 le taux normal de l'impôt s'élève à 25,83% (taux incluant l'effet de la contribution sociale de 3,3%).

(2) notamment provisions pour indemnités de départ à la retraite.

2.18.3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	<i>en milliers d'euros</i>
Impôt sur le résultat courant	6.479
<u>Impôt sur les autres postes du compte de résultat</u>	<u>0</u>
	6.479*

* dont Impôts sur les sociétés :	13.833 K€
Crédit d'Impôt Recherche	-10.132 K€
Autres impôts (dont retenues à la source) :	2.778 K€

Sur ces bases, le résultat courant après impôts s'élève ainsi à 75.119 K€ pour l'exercice 2021.

Le résultat fiscal en France, imposable au taux de droit commun et après imputation des déficits antérieurs, est égal à 48.105 K€ pour l'exercice 2021.

La convention d'intégration fiscale prévoit que Sagemcom Broadband calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme elle le ferait en l'absence d'intégration fiscale depuis la création des groupes d'intégration fiscale, et règle sa dette d'impôt à Sagemcom SAS, tête de Groupe depuis le 1^{er} Janvier 2017 .

2.19. Eléments concernant les entités liées

2.19.1. Eléments du bilan et du compte de résultat concernant les entreprises liées (en milliers d'euros)

POSTES	Montants concernant les entités liées
Participations	185 502
Créances rattachées à des participations	-
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)	-
Créances clients et comptes rattachés	129 865
Créances sur immobilisations et comptes rattachés	39
Autres créances	9 874
Comptes de Trésorerie Financiers Groupe – actif	104 629
Comptes de Trésorerie Financiers Groupe – passif	71 334
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 758
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes et produits constatés d'avance	13 833
Produits de participation	34 621
Autres produits financiers	1 325
Charges financières	624

2.19.2. Transactions avec des parties liées visées à l'article R.123-198 11 du Code de commerce

Au cours de l'exercice 2021, aucune transaction visée à l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est intervenue avec des parties liées, les transactions avec ces dernières étant non significatives ou conclues à des conditions normales de marché.

2.20. Ventilation de l'effectif moyen

	2021	2020
Ouvriers	2	2
Maitrise	-	-
Techniciens	42	51
Administratifs	51	54
Ingénieurs et Cadres	478	459
Personnel salarié de l'entreprise	571	564
Personnel mis à disposition de l'entreprise	151	128
Total	722	692

2.21. CICE

Nous avons par ailleurs, perçu au cours de l'exercice, le remboursement du CICE constaté en 2017, pour un montant de 333 K€.

2.22. Engagements financiers

Risques de marché (change uniquement)

La Société, comme les filiales du groupe Sagemcom, s'expose à un risque en devises au titre de ses opérations puisqu'elle acquiert une partie de ses composants ou produits en US dollar (US\$) et vend des produits finis en euros et accessoirement en US\$; elle est également exposée, dans une moindre mesure, au yen japonais.

L'exposition nette vendeuse qui en résulte a été de l'ordre de 162 MUSD au cours de l'exercice 2021.

La gestion du risque de change, qui est du ressort de la direction opérationnelle de la société Sagemcom SAS pour l'ensemble du Groupe, s'effectue sur la base d'une couverture progressive de l'exposition nette en USD (i.e. montant des achats prévisionnels, minoré du montant des ventes prévisionnelles). L'horizon de couverture est sur 24 mois glissant. En conséquence, la politique de couverture validée par les actionnaires a été la suivante en 2021 : la couverture s'applique aux achats nets en dollar US sur l'année civile à 100%.

Au cours de l'exercice 2021, Sagemcom Broadband SAS est intervenue, pour l'ensemble du Groupe, directement sur les marchés pour couvrir son risque de change par le biais d'achats à terme, de ventes à terme, et d'options de change ; dans ce cadre, le taux de couverture effectif pour l'exercice 2021 s'est établi à 1 EUR = 1,2031 USD.

A la clôture, le portefeuille des instruments financiers dérivés relatif au change USD se ventile comme suit :

	31.12.2021				31.12.2020			
	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans
Achats à terme	15,7	286,1	286,1	-	-0,5	209,3	209,3	-
Options de change	-2,0	823,0	493,5	329,5	-17,9	660,5	284,2	376,3
Total	-13,7	1 109,1	779,6	329,5	-18,4	869,7	493,5	376,3

Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros; les montants notionnels sont exprimés en millions de US dollars

Risque de crédit

Le Groupe Sagemcom n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Compte tenu de la diversification des clients et de leur dispersion géographique, Sagemcom est faiblement exposée au risque de crédit sur les créances détenues. Toutefois, différents modes de couvertures sont mis en place tels que les crédits documentaires ou les garanties bancaires reçus par la Société, la police Globalliance de la Coface, ou des assurances de crédit privées.

Gestion de la trésorerie

L'objectif du Groupe Sagemcom est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation des dettes bancaires et des achats à crédit.

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée sur le plan opérationnel au niveau de la société Sagemcom Broadband SAS : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par Sagemcom Broadband SAS à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

La société poursuit avec Société Générale Factoring, les deux contrats d'affacturage sans notification et sans recours pour les créances cédées sur un certain nombre de clients éligibles, et avec BNP Paribas factor deux contrats d'affacturage sans notification, sans recours. Les différents contrats avec Société Générale Factoring ont été renouvelés en Août 2021, une nouvelle fois, pour une durée de 3 ans, minimum.

Les contrats d'affacturage sans recours signés avec Société Générale Factoring, sont syndiqués avec Arkea, Natixis Factor, HSBC Factoring et à BNP Paribas Factor.

La société a suspendu ses cessions au titre des contrats, basés sur la cession de créances professionnelles à titre de garantie avec recours au mois de septembre 2021. Le groupe a soldé ses dettes sur ces contrats à la même date.

La société a également ouvert un programme de reverse factoring avec deux de ses clients européens.

Le montant des créances cédées dans les programmes d'affacturage sans recours s'élève à 98,1 M€.

2.23 Obligations contractuelles – Engagements commerciaux et divers (en milliers d'euros)

Obligations contractuelles

	Total	Paielements dus par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Dettes financières inscrites au bilan	71 423	71 423	-	-
Contrat de crédit-bail	-	-	-	-
Total	71 423	71 423	-	-

Autres engagements commerciaux hors bilan

	Total	Montant des engagements par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Avals, cautions et autres garanties donnés *	43 746	2 547	16 303	24 896
Avals, cautions et autres garanties reçus				
Passifs non reconnus relatifs aux engagements de personnel	1 679	61	246	1 372

Fin 2021, Sagemcom Broadband SAS a pris des engagements nets d'achats à terme €/USD s'élevant à 286,1 MUSD, 823,0 MUSD d'options de change.

*y compris les cautions de bonne exécution

2.24 Événements postérieurs à la clôture :

La structuration du Groupe, sa culture industrielle et les marchés qu'il adresse lui permettent d'avoir une capacité de résilience plusieurs fois démontrée dans le passé. Cependant, la complexité de la supply chain reste en 2022 un sujet de préoccupation quotidien pour le Groupe, l'obligeant à une adaptation permanente à la fois sur la gestion des achats, des flux logistiques et de la production.

Au regard de la situation à date, de l'expérience acquise depuis le début de la crise Covid et des différents plans d'actions qui ont été déployés, la Société n'envisage pas de risque significatif de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation, ni la valeur de sa situation patrimoniale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS
(en milliers d'euros et devises)

SOCIETES OU GROUPE DE SOCIETES	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES (AUTRES QUE LE CAPITAL) AVANT AFFECTATION DES RESULTATS	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS & AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	BENEFICE OU PERTE (-) DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
1. RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
<u>A. Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la Société) :</u>											
SAGEMCOM ENERGY & TELECOM SAS 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON	36 626	12 998	100	96 166	96 166			449 653	12 485	-	
SAGEMCOM DOCUMENTS SAS 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON	2 883	113	100	69 374	2 996			1 819	-76	763	
SAGEMCOM MULTI-ENERGY INDUSTRY SAS (Ex:COMPAGNIE DE DECOUPE DE L'OUEST) 14, rue de la Violette - 22100 DINAN	3 040	1 571	100	4 150	4 150			75 313	1 193	851	
SAGEMCOM TUNISIE SARL ZI Borj Ghorbel, 2013 Ben Arous , Tunisie	18 KTND	100 434 KTND	99	10 KEUR	10 KEUR			1 909 876 KTND	100 432 KTND	24 907 KEUR	
2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
<u>A. Filiales non reprises au chapitre 1</u>											
a) Filiales françaises (ensemble)				45	6						
b) Filiales étrangères (ensemble)				14 554	13 875					8 862	
<u>B. Participations non reprises au chapitre 1</u>											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				1 203	1 203						
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0						
Total				185 502	118 406						